

HAR MONIE

LE MAGAZINE D'INFORMATION
DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION

N° 291 • FÉVRIER 2012
www.montpellier-agglo.com



DOSSIER P25

CHANGEMENT CLIMATIQUE
**AGISSONS
ENSEMBLE**

SOMMAIRE

p. 4



p. 25



p. 32



ÉDITORIAL p. 3

ÉVÈNEMENT p. 4

TÉLÉVISION : ANTIGONE 34 CRÈVE L'ÉCRAN

CLIN D'ŒIL DE JANVIER p. 7

ACTU p. 8

CONTOURNEMENT FERROVIAIRE NÎMES-MONTPELLIER : L'AGGLOMÉRATION SOUTIEN CE PROJET MAJEUR POUR LE TERRITOIRE → 8
AQUARIUM MARE NOSTRUM : L'ENTRÉE EST GRATUITE POUR LES MOINS DE 5 ANS → 9
PASS'AGGLO : TOUJOURS PLUS DE RÉDUCTIONS ! → 10
TRANSPORT : UN RÉSEAU OPTIMUM AUTOUR DU TRAMWAY → 11

J-66 TRAMWAY LIGNES 3 ET 4 p. 12

SERVICES PUBLICS p. 14

EAU : UN ACCORD GAGNANT - GAGNANT AVEC LE PAYS DE L'OR → 14
MONTPELLIER AGGLOMÉRATION CANOÛ-KAYAK UC : ÇA GLISSE POUR LES KAYAKISTES → 15
ÉCONOMIE : MONTPELLIER AGGLOMÉRATION VEUT FAIRE RIMER TIC ET SANTÉ → 16
PLANÉTIARIUM GALILÉE : UN PROGRAMME D'ANNIVERSAIRE 4 ÉTOILES → 19
CONSERVATOIRE : LA MUSIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS → 20
CULTURE : DÉCOUVRIR L'ART ABSTRAIT : UN JEU D'ENFANT ! → 21
ENVIRONNEMENT : QUAND NOS DÉCHETS DEVIENNENT DES PRODUITS → 22
ENVIRONNEMENT : ACM INCITE AU TRI → 24

DOSSIER p. 25

CHANGEMENT CLIMATIQUE DES SOLUTIONS LOCALES FACE À UN DÉFI MONDIAL

VIE DES CHANTIERS p. 32

LA PISCINE DES NÉRÉIDES PREND FORME

VIE DES COMMUNES p. 34

PERSONNAGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI p. 38

PERSONNAGE D'HIER : JEAN GIONO → 38
PERSONNAGE D'AUJOURD'HUI : JULIEN MASDOUA → 39

ITINÉRAIRE GOURMAND p. 40

COURS DE CUISINE, C'EST VOUS LE CHEF

AGENDA p. 41

COUP DE FOUDRE : HABITAT SUD : LE PLEIN D'IDÉES POUR LA MAISON

CARNET D'ADRESSES p. 46



HARMONIE
Directeur de la Publication :
Alain Barrandon

Rédactrice en chef :
Stéphanie Iannone

Rédaction :
Rachel Bellinguez, agence JAM

Photos :
Montpellier Agglomération
Vincent Daverio, Cécile Marson,
Christophe Ruiz, sauf mention

Iconographie :
Patrick Jouhannet

Maquette :
Laure Verdier

Impression :
Chirripo : 04 67 07 27 70

Distribution :
Chirripo : 04 67 07 27 70

Tirage :
220 000 exemplaires

Dépôt légal :
Février 2012

Direction de la communication,
Communauté d'Agglomération
de Montpellier
50 place Zeus - CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 13 60 00.
www.montpellier-agglo.com



Retrouvez
« Montpellier
Agglomération
officiel »
sur Facebook



Ce magazine est imprimé
sur du papier 100 % recyclé

Redoublons d'énergie !

« Il est doux de se laisser porter par les flots en eau calme ;
ce serait inconscient lorsque la mer est démontée »

Un dynamisme sans cesse renouvelé

« Les nombres gouvernent le monde » : ces paroles, que l'on prête à Pythagore, trouvent, plus de 2 500 ans après avoir été prononcées, un écho bien singulier dans un monde en proie à la folie des sondages, des notations, des spéculations, des prédictions... Chômage, seuil de pauvreté, problèmes de logement, panne de l'ascenseur social, aggravation de l'exclusion, croissance des inégalités, récession : ces chiffres, nous les connaissons. Ils traduisent une réalité dramatique et ont tendance à s'amplifier en cette période de crise. Mais ces nombres alarmants ne doivent pas être une justification de l'inertie. Bien au contraire, ils sont pour moi une incitation à l'énergie !

Nous cultivons ici un dynamisme sans cesse renouvelé, qui, de « Montpellier la surdouée » à aujourd'hui, s'est inscrit dans votre ADN, dans celui de notre territoire. Ils sont nombreux ces dernières années les visages d'une agglomération audacieuse. Ce sont ses habitants, ses associations, ses entreprises, ses institutions, ses chercheurs... Comme l'équipe de l'Inserm qui, autour de Jean-Marc Lemaître, a réussi à faire remonter le temps à une cellule arrivée au stade ultime du vieillissement, comme celle encore des professeurs Eric Renard et Jacques Bringer qui sont porteurs d'avancées salvatrices dans le traitement du diabète... Deux prouesses récentes que nous saluons dans ce numéro d'*Harmonie*, mais aussi bien d'autres, la liste est longue, que vous découvrirez ou re-découvrirez chaque mois au fil des pages de votre magazine.

Se mobiliser face au changement climatique

Il est doux de se laisser porter par les flots en eau calme ; ce serait inconscient lorsque la mer est démontée. Au contraire, il est urgent de faire encore plus et surtout encore mieux. Plus et mieux en matière de création d'entreprises et d'emplois, d'intermodalité avec le rail, les routes, les tramways, les bus, les cyclistes, les piétons et leurs points de connexion, de logement avec notamment un budget doublé pour la construction de logements sociaux, de développement durable face au défi que nous lance le changement climatique et la hausse annoncée des températures...

Ce défi, de dimension planétaire, est d'ailleurs un des premiers que j'ai tenu à relever, localement, en ce début d'année car les premières victimes sont les populations les plus vulnérables

socialement. 20 % des habitants de l'agglomération ne réussissent plus à payer les factures énergétiques de leur logement ! Nous allons mener ce combat tous ensemble, pour une agglomération à « bas carbone », à travers le Plan Climat Energie Territorial lancé avec cinq communes, Montpellier, Lattes, Castelnau-le-Lez, Pérols et Baillargues. D'autres nous rejoindront très rapidement, j'en suis persuadé. Dans un premier temps, des Assises se sont tenues le 12 janvier rassemblant entreprises, associations, collectivités autour de cette problématique. Mais sur ce dossier, c'est vous tous que je veux mobiliser. Je fais appel à toutes les énergies afin que chacun contribue à l'élaboration de ce nouveau plan d'actions qui engagera nos collectivités réunies et chacun d'entre vous. Toutes nos politiques seraient vaines face à un challenge de cette ampleur sans votre participation. Le réchauffement climatique est une réalité ici et maintenant. C'est un merveilleux défi à porter collectivement. ♦



Jean-Pierre MOURE
Président de la Communauté
d'Agglomération de Montpellier

Hommage

C'est avec émotion et tristesse que je tiens à rendre hommage à Christiane Germain décédée le 26 janvier dernier. Femme d'engagements, elle a servi le District de Montpellier pendant près de 12 ans en tant que Vice-présidente déléguée à la commission Urbanisme, Grands travaux et Assainissement et Présidente de la commission d'Appel d'offres. Elle fut un acteur particulièrement essentiel dans le vaste chantier de l'ex-Céreirède et continuait ces dernières années à servir la collectivité en assurant, notamment, la présidence de la Société Protectrice des Animaux, partenaire de Montpellier Agglomération pour la gestion du complexe animalier Noé. Cette grande figure montpelliéraine nous manquera.



ANTIGONE 34 CRÈVE L'ÉCRAN

France 2 diffusera en avril, en prime time, le premier épisode d'Antigone 34. Cette série policière a été tournée à Montpellier et dans sa région, avec le soutien de Montpellier Agglomération, la Ville de Montpellier et la Région Languedoc-Roussillon. Elle fait la part belle aux décors et a beaucoup recruté localement : deux bonnes raisons de ne pas la rater !



« *L'architecture à Montpellier est hallucinante, parfois délirante* »

Anne le Nen,
comédienne

Visible sur Youtube, la première bande-annonce d'Antigone 34 donne le ton : montage nerveux, images léchées, gyrophare et course poursuite...

Les habitants de l'agglomération s'y amuseront à reconnaître les lieux de tournage : le parking Circée à Odysseum, la médiathèque Émile Zola, le boulevard de l'aéroport, le Verdanson, les Arceaux... Et ce n'est qu'un aperçu ! Les six épisodes de 52 minutes d'Antigone 34,

tournés au printemps et à l'automne dernier, ont pour décor Montpellier et son agglomération, choisie par la production pour son côté « Californie à la française » et son « énergie » (voir l'interview de Brice Homs ci-contre). On y retrouvera des lieux et des paysages familiers : la plage et les étangs de Villeneuve-lès-Maguelone, la pinède dans l'arrière-pays, mais aussi le très futuriste lycée hôtelier Georges Frêche à Odysseum... « *L'architecture à*

Montpellier est hallucinante, parfois délirante », s'enthousiasme Anne le Nen, qui joue Léa, capitaine de la brigade Antigone 34, adepte des méthodes de chocs. « *Il y aura une belle scène d'action dans chaque épisode et je fais les cascades moi-même* », précise l'actrice, ancienne instructrice de self-défense.

Des comédiens d'ici

Dans Antigone 34, les habitants de l'agglomération reconnaîtront peut-être aussi des visages. La production a « casté » une dizaine de comédiens locaux pour des rôles récurrents, dont Fred Tournaire, comédien de théâtre reconnu, ancien du Conservatoire de Montpellier. « *C'était un vrai bonheur de travailler avec une équipe de grands professionnels, des gens qui ont été sur des séries comme « Braquo », qui font le « nouveau genre » français* », raconte-t-il. Antigone 34 a également recruté des dizaines de figurants locaux, dont certains sont dans leurs vrais rôles (policiers, pêcheurs, étudiants...). Le comédien s'en réjouit : « *Je souhaite que l'audience soit au rendez-vous, ce type de production est très bénéfique pour les acteurs et les techniciens* ».

L'audience, la productrice de Mascaret Films Bénédicte Lesage entend bien aller la chercher, et d'abord en « *retissant du lien avec le public, en particulier les jeunes* ». Le « buzz » est en marche sur les réseaux sociaux. Sur la page Facebook d'Antigone 34, on pourra jouer au détective sur un jeu lié à la série, sous forme de BD numérique. Le développement du jeu a été confié à des entreprises locales : le studio de jeux vidéo Antek, dirigé par des

anciens d'Ubisoft, et Aquafadas, fleuron du MIBI de Montpellier Agglomération. Des avant-premières seront également organisées à Montpellier avant la diffusion du premier épisode sur France 2, en avril. Montpellier Agglomération s'associe à la promotion de cette production qui offre une grande visibilité à notre territoire et génère d'importantes retombées pour l'économie locale. L'agglomération avait ouvert la porte de ses établissements au tournage et mis à disposition gratuitement des locaux pour le décor du commissariat, qu'elle fera visiter aux heureux gagnants du jeu concours organisé dans les Maisons de l'Agglomération (voir ci-contre). La Région Languedoc-Roussillon et la Ville de Montpellier sont également mobilisées pour que la série soit un succès. Premier signe encourageant : la série a été sélectionnée pour le festival de Luchon, l'un des deux plus grands festivals de l'audiovisuel français avec la Rochelle. Et pour l'audience, les partenaires et la production comptent bien sur les habitants de l'agglomération, qui la découvriront sous un nouveau jour, encore plus belle ! ♦



[Antigone 34 sur Facebook](#)

Pendant plusieurs mois, les équipes d'Antigone 34 ont notamment tourné dans cinq communes de l'Agglomération : Montpellier, Villeneuve-lès-Maguelone, Juvignac, Pérols et Jacou.



GRAND JEU CONCOURS AVEC L'AGGLOMÉRATION

► Visitez les décors à l'hôtel d'Agglomération !

Pour être invité le **2 mars** à la visite des décors du commissariat d'Antigone 34, **il vous suffit d'être titulaire du Pass'Agglo et de remplir un bulletin de participation dans cinq des Maisons de l'Agglomération⁽¹⁾ du 6 au 24 février (jusqu'à 12h30)**. Les gagnants du tirage au sort seront invités à l'Hôtel de l'Agglomération pour visiter le décor du commissariat où ont été tournées de nombreuses scènes de la série, à visionner quelques séquences en avant-premières et à rencontrer des comédiens et figurants. Le commissariat est un décor récurrent, où l'on retrouve Léa, le capitaine de police joué par Anne le Nen, et ses collègues. Il a été aménagé en février dernier au 1^{er} étage de l'Hôtel d'Agglomération, dans le quartier Antigone. 350 m² carrés de bureaux ont été gracieusement prêtés à la production, pour le décor, mais aussi pour des bureaux d'où ont été préparés les repérages et le casting. Montpellier Agglomération a également mis à disposition la médiathèque Émile Zola pour le tournage d'une scène de conférence de presse. Outre Montpellier, Antigone 34 a tourné dans l'agglomération dans les communes de Villeneuve-lès-Maguelone, Juvignac, Pérols et Jacou, et hors agglomération à Sète, Carnon, Frontignan, le Grau du Roi, Saint Gély du Fesc et Valflaunès.



Répétitions dans le décor du commissariat.



Les trois acteurs principaux de la série : Anne le Nen, la capitaine de police, Bruno Todeschini, le médecin et Claire Borotra, la psychologue.

► Participez à l'avant-première !

Vous êtes titulaire du Pass'Agglo, vous pouvez gagner des places à l'avant-première organisée le **15 mars** au Gaumont Odysseum. **Jouez au quizz Antigone 34 dans cinq des Maisons de l'Agglomération⁽¹⁾ du 6 au 24 février (jusqu'à 12h30)**.

⁽¹⁾ Maisons de l'Agglomération de Pignan, Prades le Lez, Castries, Villeneuve-lès-Maguelone et Montpellier Centre.

3 QUESTIONS À



Brice HOMS,
Showrunner
sur Antigone 34

© Stéphane de Bourgies

■ Scénariste et producteur, Brice Homs travaille à Hollywood, au Canada et en France, pour la télévision et le cinéma. Il a aussi écrit des textes de chansons (Isabelle Boulay, Florent Pagny, Sanseverino...) et un roman (Blue).

Quel est votre rôle sur cette série ?

Le « showrunner » est le créateur et le référent, il suit toutes les étapes de la fabrication, depuis l'écriture jusqu'au montage. J'utilise des méthodes apprises aux États-Unis. Nous sommes nombreux dans l'équipe à y avoir travaillé, nous apportons ce savoir-faire assez rare en France. Mes références sont des « copshow » comme « *The Shield* » ou « *Détroit 1-8-7* ». Mais attention, « *Antigone 34* » a sa propre identité. Nous ne faisons pas du copier-coller. Cette identité, c'est aussi un décor et une ville.

Pourquoi Montpellier ?

On cherchait une ville au Sud, claire et pleine d'énergie. Dan Weil, notre chef décorateur, est allé voir sa sœur qui vit à Montpellier et nous a ramené des photos. J'ai vu les palmiers, le vignoble, la mer, et j'ai pensé à une Californie à la française. Nous avons beaucoup filmé la ville et sa région, cela forme des virgules visuelles et sonores. Montpellier et sa région font partie intégrante de la série, comme Seattle est lié à « *Grey's Anatomy* » ou Miami à « *Nip/Tuck* »... Le décor urbain en particulier est très graphique et lumineux, avec le tram, les larges avenues, assez extraordinaire.

À quoi va ressembler Antigone 34 ?

C'est une série policière rythmée, musclée, avec des scènes d'action. C'est aussi une série réaliste et bien documentée. Nos figurants sont de vrais policiers de la brigade scientifique, de vrais gitans de Figuerolles, de vrais étudiants en médecine... Ils jouent leurs propres rôles, comme dans « *The Shield* », et ça donne un côté « vrai ». Vous aurez un très haut standard d'image, avec le réalisateur Roger Salmons, qui a travaillé pour « *Sex and The City* », et Dan Weil, qui est un grand chef décorateur aux États-Unis. L'image est superbe. Quant à mes scénarios, ce sont des enquêtes dans des milieux différents à chaque fois, qui tournent autour d'un ennemi puissant et mystérieux, qui sera découvert à la fin. Je ne veux pas trop en dire... Vous verrez ça bientôt !





À la médiathèque d'Agglomération Émile Zola.



Sur la plage de Villeneuve-lès-Maguelone.



Chez un particulier à Jacou.



Place Albert 1^{er}.



À l'Hôtel d'Agglomération.

L'ACCUEIL DE TOURNAGE : UNE MANNE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE ! Antigone 34 a fait travailler une quinzaine de techniciens de la région



« Montpellier Agglomération assure un soutien logistique dès qu'elle le peut, en mettant des locaux à disposition et en ouvrant les portes de ses équipements »

Nicole Bigas,
Vice-présidente de Montpellier Agglomération
déléguée à la Culture

• **A**u cours de ses 36 jours de tournage, la production d'Antigone 34 a dépensé 750 000 € en région, dont 485 000 € en hôtels, restaurants et déplacements, et 270 000 € en décors, moyens techniques et dépenses de personnel. De nombreux techniciens et comédiens locaux ont travaillé sur le tournage (2380 jours travaillés). En novembre dernier, Montpellier a accueilli un tournage encore plus important, celui de *Planet B Boy*, un film américain sur le hip-hop, qui sortira dans le monde entier fin 2012. Il a été tourné notamment au stade Yves du Manoir, à la Park&Suites Arena et au couvent des Ursulines. En trois semaines, la production a dépensé près d'1,5 million d'euros ! « Ces retombées économiques ainsi que l'exposition nationale et internationale générée par ces films sont importantes pour l'agglomération », explique Nicole Bigas, Vice-présidente de Montpellier Agglomération déléguée à la

Culture. « C'est pourquoi Montpellier Agglomération assure un soutien logistique dès qu'elle le peut, en mettant des locaux à disposition et en ouvrant les portes de ses équipements ». L'accueil de tournages se fait en partenariat avec la Ville de Montpellier, qui a créé un bureau d'accueil, et la Région Languedoc-Roussillon.

Une nouvelle série en tournage au printemps

La Région subventionne certaines productions (200 000 € pour Antigone 34) et finance, avec l'État, l'association Languedoc-Roussillon Cinéma. Elle assure la prospection, l'accueil de tournages et la mise en relation avec les professionnels du cinéma de la région. « Nous avons 600 professionnels répertoriés dans notre base de données, dont une grande partie est concentrée sur Nîmes et Montpellier », explique Marin Rosenstiehl, responsable de l'accueil de tournages à Languedoc-

Roussillon Cinéma. Montpellier et sa région disposent d'un large éventail de décors. En 2010 et 2011, plusieurs films à succès ont été tournés à Montpellier, comme *Omar m'a tuer* de Roschdy Zem, *Le bruit des glaçons* de Bertrand Blier ou encore *L'avocat* de Cédric Anger avec Benoît Magimel... Le cinéma a une longue tradition dans notre agglomération, qui a accueilli des films comme *L'emmerdeur*, avec Lino Ventura, tourné à Castries, Saint Jean de Védas et Montpellier en 1973, *L'homme qui aimait les femmes* de François Truffaut, tourné à Montpellier en 1977, ou encore *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda, tourné à Vendargues en 1985. Prochain tournage de taille, celui de *Lignes de Vie*, au printemps et pour trois mois. Ce sitcom destiné à France 2, pour une diffusion quotidienne cet été, sera intégralement tourné à Montpellier et sur le littoral, notamment sur la plage des Aresquiers à Villeneuve-lès-Maguelone. Vous n'avez pas fini de voir des caméras au coin des rues !

LA FEMME DU MOIS

MELINDA BENHLIMA

CHAMPIONNE DE FRANCE DE TAEKWONDO



Comme six de ses coéquipiers du Montpellier Agglomération Taekwondo (MATKD), Melinda Benhlima est montée sur le podium des Championnats de France de taekwondo Cadets et Espoirs organisés au palais des sports René Bougnol les 14 et 15 janvier derniers. Cette Montpellieraise de 14 ans a gravi la plus haute marche de la catégorie « espoir féminin de moins de 73kg ». Formée par Karim Bellahcene du MATKD, cette athlète très prometteuse, déjà 3^e aux Cham-

pionnats d'Europe Cadets et au Tournoi de Paris Junior en 2011, confirme ses bonnes performances. Prochaine compétition : Les Championnats de France Junior à Nancy pour tenter de décrocher son billet aux Mondiaux qui se tiendront en Égypte en avril.

L'HOMME DU MOIS

BERNARD RAMETTE

PRÉSIDENT DE L'OPÉRA ET DE L'ORCHESTRE



Bernard Ramette a été élu le 4 janvier, sur proposition de Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, Président du Conseil d'administration d'Euterp, l'association qui gère l'Opéra et l'Orchestre National de Montpellier Languedoc-Roussillon. Ex-Directeur régional de la Banque de France, il succède à l'ancien Préfet Daniel Constantin qui occupait cette fonction depuis 2007.

La phrase du mois

« *Écocité, c'est l'ambition d'un projet novateur. Une révolution dans la façon de penser le développement de la ville. Une ouverture vers l'aventure...* »

Jean - Paul Volle, géographe, Professeur émérite à l'Université de Montpellier, dans *Midi Libre* du 17 janvier ; après la présentation des chiffres 2009 de l'INSEE qui confirme la forte croissance démographique de l'agglomération de Montpellier.

L'image du mois

L'AGGLOMÉRATION FÊTE LA TRUFFE



Pépette, la truie qui excelle dans l'art du cavage (la recherche de truffes) a, cette année encore, impressionné le public lors de la 6^e Fête de la Truffe à Saint Geniès des Mourgues, organisée par Montpellier Agglomération avec le concours du Syndicat des producteurs de truffes de l'Hérault. Plus de 6 000 visiteurs ont tout au long de la journée dégusté le célèbre « diamant noir » et profité des nombreuses animations gratuites.

LE CHIFFRE DU MOIS

11500

C'est le nombre de personnes qui se sont rendues à l'exposition temporaire « *Des Rites et des Hommes* » présentée par le site archéologique Lattara - musée Henri Prades de Montpellier Agglomération en collaboration avec les musées d'archéologie de Catalogne. Une belle fréquentation pour cette exposition exceptionnelle, avec 2 500 visites de plus que la précédente intitulée, « *Les Objets racontent Lattara* ». À partir du 28 avril, une nouvelle exposition sur « *Montpellier, terre de faïences* » sera présentée au public.

CONTOURNEMENT FERROVIAIRE NÎMES - MONTPELLIER

L'AGGLOMÉRATION SOUTIENT CE PROJET MAJEUR POUR LE TERRITOIRE



Dans cinq ans, les trains à grande vitesse et les trains de marchandises circuleront sur cette nouvelle ligne Nîmes-Montpellier.

« **M**ontpellier Agglomération participera à hauteur de 80 millions d'euros au projet de contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier de Réseau Ferré de France, a annoncé Jean-Pierre Moure le 16 janvier lors d'une réunion en préfecture avec les différents financeurs⁽¹⁾ du projet estimé à près de 2 milliards d'euros, soulignant le volontarisme des collectivités en matière de transports. Ces 80km de ligne nouvelle, ces deux

nouvelles gares à Manduel-Redessan pour Nîmes et Odyseum pour Montpellier, mais aussi le déplacement de l'A9, le Lien, les six lignes de tramway et bientôt le développement de l'aéroport offrent une respiration pour notre territoire ».

Un projet générateur d'emplois

Conçu pour accueillir à la fois les circulations de trains de voyageurs et de marchandises, ce projet ferroviaire

constitue la première ligne à grande vitesse dite « mixte » et s'inscrit dans les objectifs du Grenelle de l'environnement. Cette ligne fret et voyageurs améliorera la qualité des services ferroviaires en mettant notamment Montpellier à moins de trois heures de Paris et en permettant une augmentation de 30% du trafic de TER sur la ligne classique. Avec cette nouvelle ligne, le trafic autoroutier sera également allégé de 3000 poids lourds chaque jour. Côté retombées

économiques, plus d'un milliard d'euros est prévu dans la région et 6000 emplois seront créés par an sur les quatre années de chantier. Les travaux débiteront à la fin de l'année pour une mise en service prévue en 2017. ♦

⁽¹⁾ État (1 milliard), Région Languedoc-Roussillon (400 millions), Réseau Ferré de France (400 millions), Montpellier Agglomération (80 millions), Nîmes Métropole (40 millions), Conseil général du Gard (40 millions).

ZONE FRANCHE URBAINE

La mobilisation de l'Agglomération a porté ses fruits

L'implantation de 150 nouvelles entreprises sur l'extension du parc d'activités Parc 2000, situé en Zone Franche Urbaine dans le quartier de la Mosson, se poursuivra sans encombre. Un temps menacé par le gouvernement, le dispositif des ZFU, qui accorde des exonérations sociales et fiscales aux entreprises en échange d'embauches dans les quartiers, a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2014. Il est même renforcé avec une exigence de 50% d'embauche parmi les habitants des Zones Urbaines Sensibles, contre un tiers précédemment. Le Président de Montpellier Agglomération, Jean-Pierre Moure avait été parmi les premiers élus locaux à défendre ce dispositif, au nom de l'emploi et de la cohésion sociale. « Je me réjouis que notre mobilisation ait porté ses fruits. C'est une 1^{ère} bataille de gagnée, mais nous restons mobilisés pour que ce dispositif perdure ».



L'extension de Parc 2000 se poursuit.

CHIFFRE

75 000

C'est le nombre de mètres carrés de bureaux qui ont été loués ou vendus en 2011 dans l'agglomération de Montpellier.

Soit + 8,7 % par rapport à 2010. Malgré la crise économique, ce bilan confirme le dynamisme et la bonne santé du secteur. Fort de ces résultats, Montpellier Agglomération poursuit son action pour l'aménagement de parcs d'activités et la promotion du territoire auprès des chefs d'entreprises.

MUSÉE FABRE

Un nouveau centre de documentation accessible à tous

Le musée Fabre de Montpellier Agglomération a ouvert au public son centre de documentation Jean Claparède. Situé à proximité de l'accueil du musée et ouvert à tous, il héberge un riche fonds documentaire regroupant 6000 livres et revues, des thèses et des catalogues de vente. En complément, le visiteur pourra découvrir les dossiers d'œuvres et d'artistes accessibles, sur demande, en salle de consultation interne. Deux postes informatiques, 10 places de travail et un coin lecture sont également à la disposition du public, dans un espace aux meubles de bois sombre, reprenant les lignes contemporaines du mobilier qui se retrouve dans l'ensemble du musée. **Ouvert tous les mercredis et jeudis de 14h à 18h. Entrée libre.**



AGENDA

MERCREDI
29
FÉVRIER



C'est la date du prochain Conseil de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. À partir de 18h.

ENQUÊTE PUBLIQUE

L'extension d'Odysseum

Une enquête publique préalable à une déclaration d'utilité publique pour l'aménagement de la ZAC Odysseum Est, qui s'étend sur 11,5 hectares entre l'avenue Pierre Mendès France et l'A9, se tient **jusqu'au 17 février** au siège de Montpellier Agglomération. Un dossier et un registre sont tenus à la disposition du public pendant cette période, aux jours et heures d'ouverture des bureaux de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. En outre, le commissaire enquêteur recevra le public **jeudi 9 février** de 14h à 17h et le **vendredi 17 février** de 14h à 17h.

AQUARIUM MARE NOSTRUM

L'ENTRÉE EST GRATUITE POUR LES MOINS DE 5 ANS



Des tarifs en baisse pour les jeunes visiteurs de l'aquarium.

L'aquarium Mare Nostrum de Montpellier Agglomération a rouvert ses portes le 14 janvier après deux semaines de travaux, avec de nouveaux tarifs et de nouveaux horaires d'ouverture. Principale nouveauté : l'entrée est désormais gratuite pour les moins de 5 ans, et de 10,5€ pour les 5-12 ans (9€ avec le Pass'Agglo). Le tarif des scolaires hors agglomération à 8,5€ est en baisse, et celui des scolaires de l'agglomération reste au tarif très avantageux de 3€.

De nouvelles formules d'abonnements à l'année sont également créées, pour les passionnés du milieu marin et tous ceux qui y amènent souvent des amis en visite. À partir de 32€, elles offrent un accès privilégié au parcours de visite et des informations en avant-première sur la vie de l'aquarium. Au niveau des horaires, la plage d'ouverture est étendue, de 10h à 19h de septembre à juin, et de 10h à 20h en juillet et août, deux mois de grande fréquentation.

Des nouveautés sur le parcours de visite

Depuis son ouverture en 2007 à Odysseum, l'aquarium Mare Nostrum de Montpellier Agglomération a attiré plus de 1 430 000 visiteurs. Chaque année, il ferme pendant une quinzaine de jours pour des travaux d'entretien et d'amélioration. Le 14 janvier, Mare Nostrum a donc rouvert avec quelques nouveautés, et d'abord la création dans la forêt tropicale d'une volière pour 4 pyrrhuras, des oiseaux du Brésil nés en captivité à Montpellier. Une passerelle en bois a été installée dans l'espace manchots pour agrandir leur zone d'évolution, un enclos à corail a été créé dans le lagon, les décors du grand bassin des abysses ont été améliorés pour le bien-être des araignées géantes. Sur le parcours visiteurs, des portillons ont été supprimés et un abri a été créé afin de protéger l'espace d'attente devant le simulateur d'ouragan, situé en extérieur. Cette période de fermeture a également permis le nettoyage de filtres et de pompes, la réfection de vitrine ou encore le rafraîchissement des murs et des sols. Un aquarium comme neuf à découvrir ou à re-découvrir. ♦



LES NOUVEAUX TARIFS

Individuels

- Adulte : 15,50€
- 14€ Pass'Agglo
- Enfants 5-12 ans : 10,50€ - 9€ Pass'Agglo
- Enfants de moins de 5 ans : Gratuit

Spécifiques

- Réduit : 12,50€
- Tarif TRIBU (2 adultes - 2 enfants) : 48€ - 44€ Pass'Agglo
- Billet couplé avec le planétarium Galilée de Montpellier Agglomération (sur 1 jour) : Adulte 12,50€ - 5/12 ans 8,50€ - moins de 5 ans gratuit

Abonnements Plein'O

- Adultes : 45€
- Enfant (5-12 ans) : 32€

Groupe

- Adulte (à partir de 20 personnes) : 12,50€
- Groupe scolaire et centre de loisirs Agglomération : 3€ / enfant
- Groupe scolaire et centre de loisirs hors Agglomération : 8,50€ / enfant

PASS'AGGLO

TOUJOURS PLUS DE RÉDUCTIONS !



Le Pass'Agglo est délivré gratuitement dans les Maisons de l'Agglomération à tous les habitants du territoire.

Quatre nouveaux lieux culturels, sportifs et de loisirs ont rejoint le club des partenaires de la carte Pass'Agglo : le Judo Montpellier Hérault, le théâtre Carré Rondelet, le club taurin «Lou Tau» et Aqualove Sauvetage. Des réductions tarifaires sont ainsi proposées aux détenteurs de cette carte gratuite réservée aux habitants de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

www.montpellier-agglo.com

Judo Montpellier Hérault

Créé en juin 2011 et affilié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées, ce club propose des cours aux enfants dès 3 ans et demi, mais aussi aux adolescents et aux adultes.

■ **10 € de réduction** sur toute adhésion prise entre janvier et mars.

Théâtre Carré Rondelet

Implanté au 14 rue de Belfort à Montpellier, ce théâtre est un lieu de création et de diffusion qui a pour ambition et projet d'associer les énergies autour de l'art de la scène. Le Carré Rondelet se tourne avant tout vers les créateurs qui font entendre et revisitent les textes du répertoire classique.

■ **2 € de réduction** sur les entrées adulte et enfant (valable dans la limite des places disponibles)

■ <http://carrerondelet.pagesperso-orange.fr>

Club taurin «Lou Tau»

Ce nouveau club taurin basé à Lattes, 17 avenue de la Lironde, organise tout au long de la saison différentes courses camarguaises et spectacles dans les arènes de Lattes. Avec «Lou Tau», initiez-vous à la «Fé di Biou»!

■ **1 € de réduction** sur toutes les courses et spectacles.

Aqualove Sauvetage

Affilié à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, Aqualove Sauvetage, sacré premier club français en 2011, propose des activités aquatiques, des formations aux gestes de 1^{ers} Secours, aux diplômes de sauveteur...

■ **5 € de réduction** pour une inscription annuelle aux activités aquatiques, 5 € de réduction pour une formation de secourisme et 10 € de réduction pour une formation de sauveteur.

■ <http://www.aqua-love.com>



Comme les théâtres La Vista et Tabard, le Carré Rondelet propose des tarifs préférentiels aux détenteurs du Pass'Agglo.

AGENDA

DU 6 AU 9 MARS

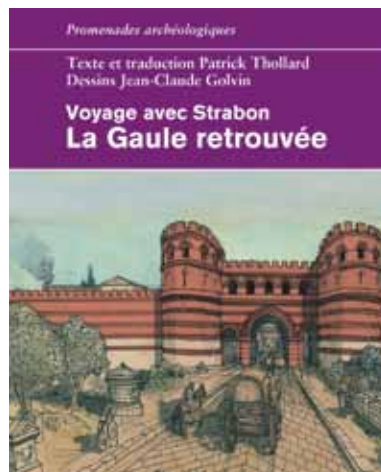
Montpellier Agglomération sera présent pour la 6^e année consécutive au MIPIM, le marché international des professionnels de l'immobilier à Cannes, pour y faire la promotion de son territoire auprès des décideurs internationaux de l'immobilier.

Aux côtés de la Ville de Montpellier et de la SERM, elle exposera notamment les vastes projets d'aménagement tel que celui d'ÉcoCité.

CONFÉRENCE

Voyager dans le temps à Lattara

Jeudi 1^{er} mars à 18h30, le site Archéologique Lattara – musée Henri Prades organise une conférence avec Patrick Thollard, maître de conférence en archéologie à l'Université Montpellier III et Jean-Claude Golvin, archéologue et illustrateur, autour de leur nouveau livre « Voyage avec Strabon, la Gaule retrouvée » (Éditions Errance). Cet ouvrage, abondamment illustré de photos et d'aquarelles, invite le lecteur à emboîter le pas d'un voyageur de l'Antiquité partant à la découverte de la Gaule.



AGENDA

DU 20 AU 22 FÉVRIER

C'est la date de la 10^e édition du Salon international des vins et spiritueux méditerranéens Vinisud au Parc des expositions de Montpellier. 33 000 visiteurs venus du monde entier et 1 650 exposants de toutes les régions bordant le bassin méditerranéen sont attendus. Montpellier Agglomération, qui soutient les viticulteurs de son territoire sera, cette année encore, au rendez-vous (stand n° 7A20, hall 7) de cette vitrine du premier vignoble mondial.

VENDREDI 10 FÉVRIER



C'est la date des Assises de l'Habitat, organisées par Montpellier Agglomération au Corum, autour des enjeux du futur Programme Local de l'Habitat (2013 - 2018), avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Revue de presse

Eau : les Japonais s'intéressent à l'Agglomération



26 décembre 2011

Nikkei Construction, magazine japonais spécialisé dans l'ingénierie, a publié dans son édition du 26 décembre 2011 une double page sur la gestion de l'eau et de l'assainissement dans l'Agglomération de Montpellier. Cet article fait suite à la rencontre avec Louis Pouget, Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, de deux journalistes japonais souhaitant s'informer sur le mode de fonctionnement de Montpellier Agglomération en la matière. Chaque année, de nombreuses délégations françaises ou étrangères qui ont des projets d'équipement en eau potable ou assainissement visitent notamment la source du Lez et la station d'épuration Maera à Lattes.



CULTURE

Prestigieuse médiathèque Émile Zola !

■ L'agence de voyages culturels Océanides a choisi de faire visiter la médiathèque d'Agglomération Émile Zola aux clients de son **circuit montpelliérain** : une première qui illustre bien sa renommée grandissante ! La bibliographie contemporaine de la médiathèque la place en effet parmi les plus importantes en France.

■ Récemment, la médiathèque Émile Zola a acquis **deux nouveaux ouvrages de Colette**, dans des éditions très rares, pour 764 euros, qui viendront compléter une collection de 10 éditions illustrées déjà présente dans le fonds patrimonial de la médiathèque Émile Zola.

■ Autre nouveauté : suite au réaménagement d'une partie de ses locaux, **la médiathèque propose désormais à ses usagers une salle de jeux**, qui sera ouverte au premier étage tous les 1^{ers} samedis du mois de 15h30 à 17h.



L'architecture de la médiathèque Émile Zola attire les touristes.

TRANSPORT

UN RÉSEAU OPTIMUM AUTOUR DU TRAMWAY



En avril, le nouveau réseau de transport comprendra 4 lignes de tramway, 12 parkings tramway, 31 lignes de bus, 50 stations VéloMagg' et 25 stations d'auto-partage Modulauto.

La mise en service des lignes 3 et 4 du tramway, le 6 avril prochain, marque le début d'une nouvelle ère pour l'ensemble du réseau de transports de Montpellier Agglomération. C'est d'abord l'occasion de repenser les itinéraires des bus et de les connecter au nouveau réseau de tramway, avec ses 4 lignes sur 56 km de rail. Sur le réseau urbain, certaines lignes

sont supprimées, comme la ligne 15 remplacée par la ligne 3 du tramway, tandis que d'autres voient leurs parcours modifiés. Concernant les bus interurbains, des parcours sont repensés afin de rabattre les bus sur le tramway, et de nouveaux itinéraires sont mis en place pour desservir l'intérieur des communes (Jacou, Juvignac, Villeneuve-lès-Maguelone). L'amplitude horaire

et la fréquence de passage des bus sont renforcées sur plusieurs lignes interurbaines (Castelnau-le-Lez - Place de l'Europe ou Mosson - Cournonsec). Sur d'autres, moins fréquentées, le bus régulier sera remplacé par un monospace de 8 places assurant un Transport à la Demande (TAD). Expérimenté à Castelnau-le-Lez depuis le 29 août sur la ligne 35, le TAD sera étendu en avril prochain sur des lignes desservant Pérols, Jacou, Montaud, Saint-Drézéry, Clapiers et Saint Jean de Védas. **Le détail des modifications du réseau de bus sera mis en ligne dès le 6 février sur montpellier-agglo.com/tam, et mi-mars dans tous les points de vente TaM.**

VéloMagg' et Modulauto

Pour compléter ces modes de transport doux, Montpellier Agglomération lancera également un nouveau système de location de VéloMagg', plus simple. Par ailleurs, dès ce mois, de nouveaux vélos intelligents, avec un boîtier embarqué, seront expérimentés sur quatre nouvelles stations : Gare Saint-Roch, place de la Comédie, place Albert 1^{er} et place de l'Europe. Enfin, six nouvelles stations d'auto-partage Modulauto seront créées en avril, portant à 25 le nombre total de stations. ♦

J-66



La Ligne 4 se fait une beauté dans les ateliers de TaM avant sa première sortie publique...



UNE PREMIÈRE RAME TOUT FEU, TOUT FLAMME !

Magnifique, très élégante, lumineuse... La première rame de la Ligne 4 a déjà séduit le public. Vous la croiserez sûrement sur la ligne 2 en attendant le 6 avril où elle officiera définitivement sur ses 8,2 km de voies au centre de Montpellier.

Trois mois avant sa mise en service, la Ligne 4 de Montpellier Agglomération a fait sensation ! Dévoilée petit à petit, au fil des semaines, la ligne solaire a été révélée le 22 décembre dernier place Saint Denis devant plus de 800 personnes. Sa robe dorée, élégante et moderne, présentée par Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, a

conquis le public. Avec son design signé Christian Lacroix, tout comme la Ligne 3, Montpellier Agglomération joue une nouvelle fois la carte de l'audace et de l'originalité. « Moins graphique ou naïve que les lignes 1 et 2, moins bigarrée que la troisième, cette ligne 4 est comme un trait de lumière monochrome et opulente à la fois, entretenant le même contraste que les autres entre une structure contemporaine et un

décor baroque, à l'image de cette ville de Montpellier », explique le couturier.

Monochrome doré

Après l'air, la terre et l'eau, le feu est l'élément symbole de cette quatrième ligne. « Cette robe est faite de broderies et ressemble à tous les tissus XVIII^e que j'ai toujours aimés travailler, pour les costumes de théâtre ou la mode, de scans de

bijoux d'or réalisés exprès pour cette 4^e ligne, de paillettes et de gravures anciennes architecturales de Montpellier, représentant notamment le château d'eau du Peyrou ou les Trois Grâces ». Monochrome à l'extérieur, trois couleurs dominent à l'intérieur des rames. Le vert des parois et des barres de maintien, le noir du sol et des sièges, ainsi que le rouge pourpre de la cabine du conducteur qui se marient avec élégance. ♦

L4 PELLICULAGE

« PATIENCE, C'EST LE 7 AVRIL QUE JE DÉCOUVRIRAI TOUS MES FILS »



Christian Lacroix apporte la dernière touche à la Ligne 4, aux côtés de Jean-Luc Frizot, directeur de TaM.

parcourir les 8,2 kilomètres de la quatrième ligne. Mais patience, c'est seulement le 7 avril, lendemain de l'inauguration des lignes 3 et 4, qu'elles « découvriront tous leurs fils... »

200m² de films adhésifs

C'est dans les ateliers de TaM que s'opère la transformation. La société DecoAder, spécialiste de l'impression sur adhésifs, applique avec une très grande précision chacune des 200 pièces composant le décor des rames. « Une rame de 30 mètres nécessite environ 200m² de films adhésifs. Toutes les pièces qui forment la rame ont été référencées et mesurées avant l'impression. Elles sont ensuite découpées, minutieusement collées et chauffées à 80° pour qu'elles prennent la forme exacte de la rame et résistent pendant une dizaine d'années », explique Patrice Pech, directeur de DecoAder Méditerranée. Cette opération de pose, sur laquelle travaillent quatre personnes, dure trois jours pour une rame. Également en charge du pelliculage de la Ligne 3, cette entreprise de 21 personnes, installée à Saint Jean de Védas, s'apprête à embaucher deux salariés supplémentaires afin de répondre aux commandes de Montpellier Agglomération et de TaM.

Elles seront dix, de 30 mètres chacune. Après le dévoilement de la première rame de la Ligne 4 le 22 décembre dernier, neuf autres ex-rames des lignes 1 et 2 entament leur métamorphose. Habillées chacune à leur tour par Christian Lacroix, elles seront toutes parées d'or et de lumière pour



L4 MOBILIER

DES ABRIS BAROQUES



50 abris seront aménagés le long de la Ligne 4 à partir de mars.

Les 17 arrêts de la Ligne 4, de la place Albert 1^{er} à la place Saint Denis, seront marqués par des abris au design solaire signé Christian Lacroix. Au total, ils seront 50 installés de chaque côté des voies à partir du mois de mars. Habillés de noir, ces abris arborent sur leurs parois vitrées des motifs de style baroque rappelant l'élégante robe du tramway. Par ailleurs, certaines stations

de la Ligne 4 seront équipées d'abris spécifiques dessinés par des architectes pour une meilleure intégration dans le quartier. C'est le cas, par exemple, du centre historique où les stations « Gare Saint-Roch », « Observatoire » et « Saint-Denis » sont conçues par Antoine Garcia Diaz ou « Georges Frêche - Hôtel de Ville » dessinée par Jean Nouvel.

EN BREF...

L4

NOMS

LES RAMES BAPTISÉES

Les rames de la Ligne 1 portent le nom des communes de l'Agglomération et celles de la Ligne 2 rendent hommage aux personnages qui ont marqué son histoire. À leur tour, les rames des lignes 3 et 4 seront baptisées dès leur mise en service. Sur la Ligne 3, la faune et la flore du territoire seront mises en valeur. Sur la Ligne 4, elles porteront les noms de sites remarquables de Montpellier dont certains figurent également sur la robe dorée de ce tramway.



Noms des stations de la ligne 4

- Aqueduc des Arceaux,
- Arc de Triomphe,
- Cathédrale Saint Pierre,
- Corum,
- Église Sainte Anne,
- Fontaine des Trois Grâces,
- Jardin du Peyrou,
- Musée Fabre,
- Opéra Comédie,
- Tour de la Babote,
- Tour des Pins.

L3 **L4**

AGENDA

MERCREDI 15 FÉVRIER ET SAMEDI 3 MARS

Ce sont les dates des deux matinées d'essais des quatre lignes de tramway en configuration définitive. De 7h à 12h, les Lignes 1, 2, 3 et 4 seront testées sur les itinéraires qu'elles emprunteront définitivement à partir du 7 avril. Pour les usagers, un service de navettes sera mis en place aux cinq stations, qui ne seront pas desservies lors de ces essais : « Les Aubes », « Pompignane », « Place de l'Europe », « Rives du Lez », « Voltaire » et « Place Carnot ».

EAU

UN ACCORD GAGNANT - GAGNANT AVEC LE PAYS DE L'OR

Montpellier Agglomération et le Pays de l'Or ont signé un accord sur l'assainissement et l'eau potable. Il prévoit notamment le raccordement de Carnon à la station d'épuration Maera. Un rapprochement dans le sens de l'intérêt général.



Déjà en 2009 et 2010, trois communes hors Agglomération, Assas, Teyran et Saint-Aunès ont été raccordées à Maera.



« Cet accord évite des investissements inutiles qui auraient pesé sur le contribuable »

Jean-Pierre Moure,
Président de Montpellier Agglomération

Le 14 décembre dernier, Jean-Pierre Moure, Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier et Yvon Bourrel, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or⁽¹⁾, annonçaient de concert, à Mauguio, avoir signé un accord sur l'eau. Qualifié de « gentlemen agreement » par Yvon Bourrel et de « paix des braves » par Jean-Pierre Moure, il comporte deux volets, concernant le traitement des eaux usées et l'eau potable. D'une part, les eaux usées de Carnon, Vauguières et de la zone de Fréjorgues seront traitées par Maera, la station d'épuration de Montpellier Agglomération située à Lattes. D'autre part, Montpellier Agglomération continuera à se fournir en eau potable, pour les communes de Lattes et Pérols, auprès de l'unité de potabilisation de Vauguières, qui appartient au Pays de l'Or. « Cette solution va dans le sens de l'intérêt général et de l'intérêt des populations », souligne le Président de Montpellier Agglomération Jean-Pierre Moure,

qui a directement négocié cet accord. « Il permet d'optimiser l'utilisation des équipements existants et évite des investissements inutiles qui auraient pesé sur le contribuable ». Pour la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, le raccordement à Maera coûtera 4 millions d'euros et lui évite de construire une nouvelle station en remplacement de celle de Carnon, devenue obsolète au regard des normes actuelles de traitement de l'eau. Cela représente une économie de 6 millions d'euros

dont bénéficieront les habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or. La station d'épuration Maera, avec sa triple certification, assure un très haut niveau d'épuration. Le raccordement de Pérols, Carnon, Vauguières et de la zone de l'aéroport à la station Maera sera effectif en décembre prochain, car il nécessite des travaux sur les réseaux, en particulier à Carnon. Ces travaux seront toutefois limités, car une partie a déjà été réalisée pendant le chantier de la ligne 3 du tramway le long de l'avenue Georges Frêche, par anticipation. Concernant l'eau potable, Montpellier Agglomération s'est engagé à continuer à acheter de l'eau du Bas Rhône traitée à l'unité de potabilisation de Vauguières, qui appartient au Pays de l'Or. Au tarif de 0,52€ le m³, sur 12 ans, ce contrat assurera 60% des recettes de cette unité. Pour Montpellier Agglomération, il évitera de nouveaux investissements dans le raccordement de Lattes et Pérols au réseau alimenté par la source du Lez. ♦

⁽¹⁾ Comprenant les communes de La Grande-Motte, Mauguio / Carnon, Mudaison, Palavas-les-Flots, Saint-Aunès, Candillargues, Valergues et Lansargues.

DATES CLÉS

■ **Juillet 2005** : mise en service de la station d'épuration Maera, à laquelle étaient déjà raccordées les communes de *Castelnau-le-Lez, Clapiers, Grabels, Juvignac, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades le Lez* et *Saint Jean de Védas*.

Suivront de nouveaux raccordements :

- **Décembre 2006** : *Lattes*.
- **Juin 2009** : *Palavas-les-Flots* (Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or).
- **Mars 2010** : *Jacou, Le Crès, Vendargues*, ainsi qu'*Assas* et *Teyran* (Communauté de communes du Pic Saint Loup).
- **Décembre 2010** : *Saint-Aunès* (Pays de l'Or).
- **Décembre 2012** : *Pérols*, mais aussi des secteurs de *Mauguio : Carnon, Vauguières et Aéroport* (Pays de l'Or)
- **Courant 2015** : *Castries*.

ÇA GLISSE POUR LES KAYAKISTES

Figurant dans le peloton de tête des clubs français, le Montpellier Agglomération Canoë-Kayak UC offre un large éventail d'activités, en compétition et en loisir.

Avec deux disciplines phares : le kayak-polo et le slalom.

En ce mois de février, les kayakistes font leur retour au plus haut niveau.



Une dizaine d'athlètes du MACK UC sont aussi des compétiteurs internationaux.

Une présence en première division tant chez les femmes que chez les hommes. Une dizaine d'athlètes en équipe de France, dont six sont devenus champions d'Europe en septembre dernier, tandis que les féminines finissaient quatrième. Le palmarès du Montpellier Agglomération Canoë-Kayak Université Club (MACK UC) ne s'arrête pas là : dans la foulée, les messieurs ont décroché la médaille de bronze au championnat d'Europe des clubs. « Aucune équipe n'avait encore atteint ce niveau de compétition... C'est une première dans l'histoire du club, qui a aussi énormément évolué en slalom puisque, en quatre ans, il est passé de la 85^e à la 9^e place et a accédé à la première division », souligne Valérie Imbert, Présidente du MACK UC. Déclaré club de haut niveau et intégré dans le Parcours d'excellence sportive par la Fédération française de canoë-kayak, le MACK UC entend

aujourd'hui « conquérir de nouveaux titres grâce à une politique sportive rigoureuse et au soutien constant de Montpellier Agglomération ». Mais il reste avant tout une « structure, attachée aux valeurs du Montpellier Université Club ». Son but : développer la pratique sportive pour tous. Universitaire ou non, enfant ou adulte, débutant ou confirmé, sportif régulier ou occasionnel... L'an dernier, pas moins de 420 licenciés ont ainsi pu s'adonner



En loisir ou en compétition, le kayak-polo se pratique sur le Lez et à la piscine Neptune de l'Agglomération.

aux joies de la glisse et découvrir deux disciplines riches en sensations fortes, le slalom et le kayak-polo.

Slalom et kayak-polo sur le Lez

« Au carrefour du basket, du water-polo et du handball, le kayak-polo se joue à cinq contre cinq sur un plan d'eau rectangulaire, équipé de buts surélevés défendus par un gardien » résume Valérie Imbert. « Le slalom, discipline olympique, est une course contre la montre où les concurrents, en individuel ou en équipe de deux, doivent suivre un parcours en eaux vives comportant 18 à 25 portes sans les toucher. » Le matériel, y compris en handikayak, est fourni. L'encadrement est assuré par des professionnels diplômés d'État. Seul impératif : savoir nager ! Au bord du Lez, sur le site exceptionnel de Lavalette, géré par Montpellier Agglomération, l'école de pagaie s'adresse aux jeunes qui veulent acquérir les bases du canoë-kayak tout en développant des qualités, d'entraide et d'autonomie. La section loisirs intéresse les pagayeurs pour des sorties entre amis à la découverte de la nature. Ceux qui le souhaitent s'exercent, en piscine, à l'esquimautage : une technique permettant de se retourner sans sortir du bateau. Après une ou deux années, il est possible

de s'orienter vers la compétition à différents niveaux. Classes sportives pour collégiens, stages pendant les vacances scolaires, cycles d'apprentissage du kayak-polo dans les quartiers, animations de groupes... Les activités proposées toute l'année par le MACK UC ne manquent pas. Et si vous hésitez à vous jeter à l'eau, sachez que l'association organise une étape du Championnat de France de kayak-polo Division 1 à Montpellier les 28-29 avril (femmes) et les 5-6 mai (hommes) à la piscine Neptune. Mais aussi cette année, le tournoi des As, les 14 et 15 juillet à Lattes. Cette confrontation entre les meilleures équipes françaises en vue de la Coupe d'Europe des clubs pourrait bien faire des émules. ♦

PRATIQUE


MACK UC

Base de Lavalette,
1076 rue Jean-François-Breton
Montpellier
Tél. 04 67 61 19 19 - 06 98 94 42 87
www.mucomnispports.fr/canoë-kayak

Activités

- École de pagaie et perfectionnement (2^e et 3^e année) dès 9 ans :
 - Mercredi et samedi, 14h-16h.
- Se perfectionner et apprendre les techniques d'esquimautage (pour tous) :
 - Mardi 20h-22h (piscine Neptune à la Mosson).
- Loisirs adultes et handicapés tous niveaux : samedi 10h-12h + randonnées.
- Compétition (slalom, polo) : programme d'entraînements, sorties et compétitions.
- Encadrement de groupes (scolaires, centre de loisirs, particuliers, entreprises...) sur demande.

Tarifs

Cotisation annuelle de 89,50€ à 230€.
Réduction de 10€ avec le Pass'Agglo.
Descente encadrée : à partir de 8€ 
(2 à 3 heures sur le Lez).

MONTPELLIER AGGLOMÉRATION VEUT FAIRE RIMER TIC ET SANTÉ

C'est dans le mariage du Web, de l'informatique et du savoir-faire médical que résident les réponses aux grands enjeux de santé publique. Montpellier Agglomération veut promouvoir sur son territoire une filière « e-santé » pour générer de nouveaux emplois et contribuer à améliorer les conditions de vie des habitants.



au point d'un pancréas artificiel par une équipe animée par les professeurs Éric Renard et Jacques Bringer, et la percée réalisée par l'équipe Inserm « *Plasticité génomique et vieillissement* » dirigée par Jean-Marc Lemaître, qui a réussi à rajeunir des cellules de centenaire (*lire ci-contre*). Montpellier est également partie prenante dans le pôle de compétitivité Eurobiomed, l'un des principaux clusters français et européens dans le domaine de la santé. Côté économique, l'agglomération peut s'appuyer sur des groupes de dimension internationale comme Sanofi, HORIBA Medical ou IBM. Elle abrite aussi une pléiade de sociétés innovantes. Parmi les 101 entreprises accompagnées par le BIC de Montpellier Agglomération, une dizaine relève de la filière « e-santé », à l'image d'Expertise Radiologie, hébergée au sein de la pépinière Cap Omega (*lire page 18*). Le volet formation est lui aussi bien représenté. Depuis 2010, Montpellier accueille une école d'ingénieurs « TIC et Santé », une formation créée par l'Institut Télécom, en partenariat avec l'École des Mines d'Alès et les Universités Montpellier 1 et 2.



« Nos deux points forts sont les TIC et les sciences du vivant. Il nous a donc paru naturel de rapprocher ces deux filières pour prendre position dans le domaine de l'e-santé »

Gilbert Pastor,
Vice-président de Montpellier Agglomération,
en charge du Développement Économique
et de l'Emploi, maire de Castries

Assurer des consultations à distance, mesurer en temps réel l'impact d'un médicament sur une population donnée, rendre autonome un malade atteint du diabète grâce à un appareil intelligent qui distille de l'insuline en continu... La médecine de demain empruntera largement aux technologies de l'information et de la communication (TIC). C'est sur la base de cette analyse que Montpellier Agglomération souhaite faire émerger sur son territoire une filière « e-santé ». « Nos deux points forts sont les TIC et les sciences du vivant », souligne Gilbert Pastor, Vice-président de Montpellier Agglomération, en charge du Développement Économique et de l'Emploi. Il nous a donc paru naturel de rapprocher ces deux

filières pour prendre position dans le domaine de l'e-santé. » Montpellier reste ainsi fidèle à son histoire. Siège depuis le XIII^e siècle d'une faculté de médecine aujourd'hui encore la plus ancienne au monde en exercice, l'Agglomération de Montpellier se donne les moyens d'un rayonnement international dans un secteur en pleine mutation. Elle dispose il est vrai de solides atouts à l'appui de cette ambition.

Recherche et start-up, des gages de réussite

Sur le plan scientifique, elle abrite des équipes de recherche de haut niveau et bénéficie de l'expertise scientifique et clinique du CHRU de Montpellier. En témoignent les deux découvertes de portée mondiale annoncées de quelques jours d'intervalle fin 2011 : la mise

Des projets prometteurs

La démarche engagée par Montpellier Agglomération consiste à mettre des moyens techniques à disposition des différents acteurs, à servir de catalyseur pour faire aboutir des projets. En décembre dernier, la collectivité a accompagné cinq entreprises des secteurs TIC et santé et dispositifs médicaux dans le New-Jersey, aux États-Unis, où des accords de partenariat ont été signés avec deux acteurs locaux pour faciliter l'implantation

réci-proque d'entreprises. Fin janvier, une deuxième mission réunissant une vingtaine de personnes a été organisée en Europe (Espagne, Belgique, Pays-Bas), sur le thème des TIC santé orientée vers le vieillissement de la population. Montpellier Agglomération a, par ailleurs, chargé un cabinet spécialisé, Alcimed, de réaliser une étude sur le secteur « e-santé ». L'objectif : bâtir une stratégie pour développer cette filière et identifier des axes qui singulariseraient Montpellier.

Parmi les pistes explorées figurent le suivi à distance des patients, le vieillissement, avec l'enjeu du maintien à domicile, et les « serious games », ces outils qui utilisent les ressorts ludiques pour faire de la pédagogie et de la sensibilisation, mais qui peuvent également faciliter le diagnostic ou la rééducation. Dans ce cadre, Montpellier Agglomération s'attache à mettre sur pied un « club e-santé » qui réunira des chercheurs, des professionnels de la santé, des grands groupes comme IBM ou Sanofi et des PME innovantes. L'idée consiste à faciliter les échanges entre ces acteurs pour faire émerger des idées - même les plus folles - puis pour évaluer leur faisabilité et concrétiser les projets les plus prometteurs. « *Nous voulons structurer cette filière avec un double objectif, explique Gilbert Pastor, promouvoir un secteur d'excellence porteur des emplois de demain, et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.* » ♦



Montpellier abrite la plus ancienne faculté de médecine du monde.

Deux révolutions issues de la recherche montpelliéraine

Un pancréas artificiel pour les diabétiques



Jacques BRINGER

Fin octobre, un homme souffrant d'un diabète de type 1, suivi au CHU de Montpellier, a pu passer une soirée, une nuit et une matinée hors de l'hôpital sans avoir à se préoccuper de son taux de glycémie. Un petit boîtier autonome assurait cette fonction, remplaçant les cellules défaillantes du pancréas chargées de sécréter l'insuline. Cette première historique, porteuse d'un formi-

dable espoir pour tous les patients diabétiques insulino-dépendants, est due à une équipe de recherche montpelliéraine dirigée par les professeurs **Éric Renard** et **Jacques Bringer** (CIC Inserm 1001 et Équipe d'endocrinologie-diabète du CHRU de Montpellier). Le dispositif qui a rendu cette sortie possible associe trois éléments : un capteur placé sous la peau du patient qui mesure en continu le taux de glucose, une pompe à insuline portable et un module informatique, de la taille d'un smartphone. « *Ce cerveau remplace le fonctionnement cellulaire,* explique Éric Renard. *Il reçoit les informations fournies par le capteur de glucose et détermine la quantité d'insuline nécessaire et suffisante que la pompe doit délivrer.* » L'une des réussites de l'équipe montpelliéraine et de ses partenaires italiens et américains a consisté à miniaturiser ce dispositif. Les appareils testés jusqu'ici étaient trop volumineux et

trop peu fiables pour permettre à un patient de quitter l'hôpital. Le projet, mené en partenariat avec l'université de Padoue (Italie) et avec les universités américaines de Virginie et de Californie, permettra, à terme, de rendre autonomes les malades atteints d'un diabète grave, aujourd'hui astreints à des injections d'insuline parfois pluri-quotidiennes.

Une première : la gestion du traitement par l'insuline depuis un téléphone portable par un pancréas artificiel miniaturisé.



© CHRU de Montpellier - Gaëlle Faugier

Un grand pas dans la médecine régénératrice

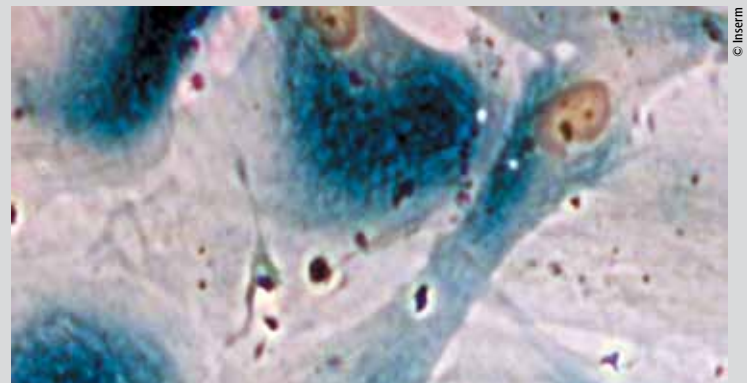


Jean-Marc LEMAÎTRE

Une autre révolution médicale a récemment braqué elle aussi les projecteurs sur la recherche montpelliéraine. Début novembre, une équipe de biologistes de l'Inserm, dirigée par **Jean-Marc Lemaître**, a annoncé avoir réussi à rajeunir des cellules sénescents. Cette découverte n'ouvre pas la voie à l'immortalité mais marque une avancée considérable pour la médecine régénératrice. L'équipe AVENIR Inserm « *Plasticité génomique et vieillissement* » s'est appuyée sur les travaux d'une équipe japonaise

qui, en 2007, est parvenue à ramener une cellule adulte différenciée à son état initial de cellule-souche embryonnaire dite « pluripotente ». Mais cette avancée butait jusqu'ici sur la barrière de l'âge. Diverses études démontraient même que la stratégie imaginée par les chercheurs japonais était impossible sur des cellules sénescents. Le mérite des chercheurs montpelliérains a été de trouver la clé qui permettait de lever cet obstacle. En intégrant un cocktail de six gènes (deux de plus que la formule japonaise) dans le génome d'une cellule sénescents prélevée

sur un patient âgé, voire centenaire, ils ont obtenu une cellule-souche de type embryonnaire capable de reproduire ensuite n'importe quel type de cellule de l'organisme sous une forme rajeunie. « *C'est la première fois que l'on réussit à faire remonter le temps à une cellule arrivée au stade ultime du vieillissement* », souligne Jean-Marc Lemaître. Cette prouesse médicale devrait permettre, un jour, de reprogrammer des cellules prélevées sur un patient atteint d'une pathologie liée au vieillissement, puis de les utiliser pour corriger cette pathologie.



Le professeur Lemaître a fait remonter le temps à une cellule arrivée au stade ultime du vieillissement.

ER Expertise Radiologie

Cette entreprise qui nous soigne à distance

© ER Expertise Radiologie



Le docteur Robert D Beribos, avec le docteur Vincent Costalat, est à la tête d'une jeune société prometteuse, spécialisée en télé-médecine, installée à Cap Omega.

des déserts médicaux dans certaines contrées, explique Robert D Beribos. La télésurveillance médicale facilitera le maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes âgées, en perte d'autonomie ou ayant des maladies chroniques. La téléassistance, qui permet de faire des actes médicaux à distance, aidera à réduire la fracture médicale qui touche certains territoires. La télé-médecine permettra aussi d'offrir la même qualité de soins à tous les patients, où qu'ils soient.»

Doubler les effectifs d'ici fin 2012

ER, qui emploie aujourd'hui 18 personnes, dont deux docteurs et dix ingénieurs, prévoit de porter son effectif à 35 personnes d'ici à fin 2012. Ce développement passe par une internationalisation de l'activité. L'entreprise montpelliéraine prévoit de créer prochainement une filiale au Canada, grâce à un accord de partenariat qui associe le BIC de Montpellier Agglomération à l'incubateur de Sherbrooke, près de Montréal. La société projette également une implantation au Brésil dans le courant du premier semestre 2012.

Faire converger les TIC et la santé : c'est le cœur-même du métier d'ER Expertise Radiologie. Cette jeune société montpelliéraine innovante, créée en 2008 par le D^r Vincent Costalat et le D^r Robert D Beribos, hébergée au sein de l'incubateur Cap Omega de Montpellier Agglomération, est spécialisée en télé-médecine. Grâce à un réseau de médecins spécialistes et à des solutions technologiques innovantes, la société gère à distance des cabinets de radiologie, fait dialoguer des hôpitaux, assiste des professionnels de santé ou

facilite la prise en charge de patients atteints de maladies cardio-vasculaires ou d'infirmités neuro-dégénératives. ER assure ainsi le fonctionnement à distance du plateau technique de l'hôpital de Saint-Chamond (Loire), menacé de fermeture faute d'un médecin radiologue sur place. La société montpelliéraine, qui travaille aussi pour les hôpitaux de Carcassonne ou Gui-de-Chauliac, à Montpellier, a récemment mis en place une plateforme de télé-imagerie qui met en relations 28 centres de santé publics et

privés en Lorraine. Depuis sa création, l'entreprise a ainsi réalisé plus de 60 000 actes médicaux et remporté plusieurs appels d'offres nationaux. ER, qui consacre 25 % de son budget à la recherche-développement, a également déposé trois projets donnant lieu à des brevets portant sur de nouveaux dispositifs médicaux. « La télé-médecine apporte des réponses adaptées à deux problématiques socio-économiques importantes : le vieillissement croissant de la population et la pénurie de médecins qui donne lieu à

TIC Santé

Neuf entreprises accompagnées par le BIC de l'Agglomération

À Cap Omega



Altera Group

- Dirigeant : Frédéric Couriol
- Activité : Plateforme et service de stimulation des personnes âgées en prévention de maladies comme Alzheimer.
- www.altera-group.fr

Biomouv

- Dirigeant : Sébastien Pascal
- Activité : Générateur virtuel et interactif de diagnostics et prescriptions en nutrition, activités physiques et sportives.
- www.biomouv.com

ER Expertise Radiologie

- Dirigeant : Robert D. Beribos
- Activité : Plateforme et services de télé-médecine
- www.expertise-radiologie.fr

Imaios

- Dirigeant : Denis Hoa
- Activité : Edition de logiciels de formation pour les professionnels de santé sur tablettes et smartphones.
- www.imaios.com

Ircecm

- Dirigeant : Camille Aledjii
- Activité : Cellule de recherche et innovation sur les impacts des nouvelles technologies sur les services à la personne
- www.ircecm.com

Normind

- Dirigeant : Denis Pierre
- Activité : Système d'aide au diagnostic pour les médecins
- www.normind.com

S2H Solutions to Healthcare

- Dirigeant : Frédéric Baggio
- Activité : Logiciel de gestion des établissements de santé
- www.s2h-consulting.com

À Cap Alpha

ASA Advanced Solutions Accelerator

- Dirigeant : Frédéric Viart
- Activité : Services informatiques pour les laboratoires de recherche
- www.advancedsolutionsaccelerator.com

Hors pépinière

Weda

- Activité : Logiciel de gestion de cabinets médicaux
- Dirigeant : Fabrice Greenbaum
- www.weda.fr

UN PROGRAMME D'ANNIVERSAIRE 4 ÉTOILES

Le planétarium Galilée de Montpellier Agglomération fête son 10^e anniversaire avec un programme spécial de 5 films, diffusés tout au long du mois de février. L'occasion également de revenir sur 10 ans d'action culturelle et de vulgarisation scientifique, pour tous les publics.



Le Planétarium Galilée, c'est 400 000 visiteurs en 10 ans !

Le week-end des 28 et 29 janvier, le planétarium Galilée fêtait ses 10 ans en fanfare, avec clowns et musiciens. Il lançait aussi son programme spécial pour le mois de février, avec 5 films, dont 4 inédits, et parmi eux l'étonnant « *Sonic Vision* », aux effets visuels grandioses, explorant toutes les possibilités de la projection à 360°. L'écran hémisphérique du planétarium Galilée, sur un dôme de 15 mètres de diamètre, le place parmi les plus grands d'Europe. 10 ans après sa création, le planétarium supporte toujours la comparaison internationale, grâce à un système de projection haute résolution 3D, installé en 2009.

Inauguré en janvier 2002 par Georges Frêche, le planétarium Galilée a accueilli 400 000 visiteurs en 10 ans, une des meilleures fréquentations de France. Il faut dire que l'établissement propose de nombreuses animations scientifiques et ludiques, pour tous les âges et tous les publics, néophyte ou amateur d'astronomie. À commencer par la diffusion de films : 29 spectacles en dix ans, dont 7 ont été produits ou co-produits par le planétarium. Ces projections sont

suivies d'une séance d'explication par un animateur, qui se sert d'un simulateur de ciel pour le montrer dans ses moindres recoins.

Depuis 10 ans, le planétarium Galilée a également organisé une dizaine d'expositions, 73 conférences animées par des scientifiques, et une vingtaine de séances d'observation publique du ciel, dans le cadre de la Nuit des Étoiles en août, et, depuis 2010, dans les communes de l'Agglomération. Ces nouveaux rendez-vous avec le ciel, intitulés « *L'Agglo dans les étoiles* », rencontrent un succès grandissant avec 1 300 spectateurs l'an passé à Clapiers Murviel-lès-Montpellier et Saint-Brès. ♦

PRATIQUE

Planétarium Galilée
100 allée Ulysse – Odysseum
Montpellier
Tél. 04 67 13 26 26
planetarium-galilee.com

Tarifs

Adulte : 6,30 € - Enfant (-12 ans) et réduit : 5,30 €
Pass'Agglo adulte : 5,30 €
Pass'Agglo enfant (-12 ans) : 4,80 €

5 films dont 4 inédits

PROGRAMME SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

Jusqu'au dimanche 26 février



Inédit

Astronaute

À partir de 7 ans
Ressez ce que ressent un astronaute en mission !



Inédit

Les légendes du ciel maya

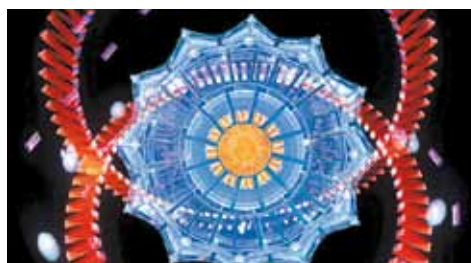
Un film très esthétique sur le savoir astronomique des Mayas.



Inédit

Nous les Astronomes

Une plongée spectaculaire au cœur de la recherche astronomique.



Inédit

SonicVision

Des effets visuels grandioses explorant la projection à 360 degrés.



Vacances sur Altaïr

À partir de 5 ans
Les aventures de deux petits insectes dans le grand univers.

CONSERVATOIRE

LA MUSIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

Instrument de diffusion artistique, le Conservatoire à rayonnement régional de Montpellier Agglomération œuvre non seulement à la formation d'amateurs éclairés, de futurs professionnels, mais aussi à l'éveil du public. Il joue la carte de la proximité en donnant gratuitement ses concerts dans les villages de l'Agglomération.



À Grabels, l'ensemble de cuivres des professeurs du Conservatoire a enchanté le public.

Dimanche 8 janvier, 17h30. L'église de Grabels est bondée. Certains ont pris place dans le chœur tandis que les retardataires n'hésitent pas à rester debout sous le porche. Comme 18 000 spectateurs l'an dernier, ils sont venus assister à l'une des 200 manifestations proposées gratuitement chaque année par le Conservatoire à rayonnement régional de Montpellier Agglomération (CRR). Interprété par l'ensemble de cuivres des professeurs, le programme leur promet un voyage musical « de Saint-Marc de Venise à Buenos-Aires ». Marche baroque de Jean-Sébastien Bach, rythmes jazzy de Jim Parker, tango d'Astor Piazzola... À en juger par une ovation et deux rappels, le public n'a pas été déçu. « Les formations de cuivres ne sont pas monnaie courante dans la région », observe François Bouët. Membre d'une fanfare et père d'un joueur de hautbois formé au CRR, ce mélomane est venu de Montpellier « par intérêt

pour ces instruments, mais aussi pour la qualité des musiciens et l'originalité du programme ». Un enthousiasme partagé par Hélène Leclerc, habitante de Grabels, qui a emmené sa fille Noémie, 8 ans : « J'aime beaucoup les concerts mais je peux rarement y aller. Une représentation de ce niveau dans le village, accessible à toute la famille et gratuite... C'était une occasion à ne pas manquer. » Y compris pour les jeunes musiciens du Conservatoire, invités à voir jouer leurs professeurs ou à monter sur scène à leur tour... « À cette mission pédagogique s'ajoute un rôle de diffusion artistique », souligne André Canard, chef de groupe et professeur de trombone. Objectif de Montpellier Agglomération : « Faire connaître l'établissement hors de ses murs et créer une synergie avec les écoles de musique afin que la culture rayonne sur tout le territoire. »

Musées, salles polyvalentes ou églises : cette saison encore, Montpellier Agglomération offrira grâce

à son Conservatoire une vingtaine de manifestations, adaptées à tous les publics, dans les communes de l'Agglomération. « Ce dynamisme exceptionnel est aussi le reflet d'un enseignement performant », ajoute Hélène Berthoul, conseillère aux études.

Un programme très varié

Auditions, concerts, classes de maîtres, conférences et spectacles de danse... Jusqu'en juin, le public pourra apprécier le fruit d'un travail fourni par 1 400 élèves et 90 enseignants dans 41 disciplines. Mais aussi aller à la rencontre d'artistes internationaux invités, comme le trompettiste Ibrahim Maalouf (à Montpellier les 5-6 avril). Chantal Busson et Simone Germain, deux Montpelliéraines à la retraite, y ont pris goût. « Nous avons découvert le Conservatoire il y a deux ans, à l'occasion d'un récital du professeur de clavecin. C'est une source d'enrichissement et surtout de plaisir : celui d'écouter des morceaux et des artistes fabuleux ». ♦

PRATIQUE

Conservatoire à rayonnement régional de Montpellier Agglomération

14, rue Eugène-Lisbonne, Montpellier
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Tél. 04 67 66 88 40
www.montpellier-agglo.com/conservatoire

Les prochains rendez-vous du CRR

- **Concert de l'Orchestre de Chambre**
9 février, 20h30, église, Lavérune
 - **« Plaisanteries musicales »**
(chœur d'enfants spécialisé, classe de musique de chambre, classe de chant) 10 février, 19h, Maison des chœurs, Montpellier
 - **Carte blanche aux étudiants du Conservatoire**
5 et 8 mars, 18h30, chapelle haute, Candolle, Montpellier
 - **Le Conservatoire joue les romantiques allemands dans l'Agglo**
(chœurs et ensemble instrumental) 9 mars, 20h30, Maison des chœurs, Montpellier, 10 mars, 20h30, église de Cournonterral, 11 mars, 17h, salle La passerelle, Jacou
 - **« Tryptique »**
(classes de musique de chambre) 10 mars, 10h30, 14h et 15h30, chapelle haute, Candolle, Montpellier
 - **Bachar Khalifé, percussions Classe de maître :**
14 mars, 15h-18h ; 15 mars, 9h30-12h ; 16 mars, 9h30-12h30, Candolle, Montpellier • Concert le 15 mars à 18h, chapelle haute, Candolle, Montpellier
- Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.**

CULTURE

DÉCOUVRIR L'ART ABSTRAIT : UN JEU D'ENFANT !

Le musée Fabre de Montpellier Agglomération organise des visites et des activités pour les familles. Un bon moyen de découvrir avec ses enfants l'exposition « *Les Sujets de l'abstraction* », jusqu'au 25 mars, ou les collections permanentes.



Fini le calvaire des enfants aux visages fermés qui soupirent et s'ennuient dans une salle d'exposition. Le musée Fabre propose aux familles des parcours et des activités ludiques afin de susciter l'intérêt de leur progéniture. Selon trois formules différentes. **La première** : pendant les vacances scolaires, des visites d'une heure et demie, guidées par un médiateur qui invite les enfants, au travers de jeux, à découvrir quelques œuvres emblématiques. « *Je masque le titre du tableau et je pose une question. Par exemple, il faut deviner quels animaux sont représentés dans un tableau d'André Masson, puis quelle matière il a utilisé. À l'entrée d'une salle, je demande de chercher dans quel tableau se cache un oiseau et j'attire l'attention sur le travail de l'auteur, Karl Appel, qui se*

rattache au primitivisme. Devant une œuvre de Martin Barré, nous jouons au jeu des 7 erreurs grâce à une reproduction plastifiée que je distribue aux enfants », relate Ingrid Valette, médiatrice, qui fait visiter l'exposition actuelle sur les chefs-d'œuvre de l'art abstrait, appartenant à l'exceptionnelle collection de la Fondation Gandur pour l'Art.

Par le biais de cette entrée en matière ludique, les enfants examinent les couleurs, les outils utilisés, les techniques, et découvrent les innovations apportées par ces peintres, l'originalité de leur langage et ce qui les a inspirés.

Découvertes en famille à partir de 5 ans

Même principe pour la deuxième formule, les journées de découverte. À tout moment de la journée, les familles peuvent parti-

ciper à des activités organisées en boucle. « *Il faut suivre un parcours pour trouver un tableau-mystère. Nous proposons aussi des jeux : un Memory, un puzzle, un jeu de cartes, des éléments à placer sur une image projetée sur un mur ou à partir desquels composer librement une œuvre... Et chaque fois, un plasticien anime un atelier* », explique la médiatrice.

Quant à la **troisième formule**, les ateliers de pratiques artistiques comme « Question de goût », prévu à Pâques, « *l'idée est de s'interroger sur le vocabulaire commun au goût et à la peinture* », indique Céline Peyre, responsable du service des publics. Un programme alléchant pour les petits comme les grands... ♦

Découverte en famille de l'œuvre de Georges Mathieu dans le cadre de l'exposition « Les Sujets de l'abstraction ».



PRATIQUE

Musée Fabre de Montpellier Agglomération

13 rue Montpelliéret - Montpellier
Tél. 04 67 14 83 00

www.montpellier-agglo.com/museefabre

Visites guidées et activités sur mesure

■ Les visites en famille :

Pour les enfants (à partir de 6 ans) et leurs parents. La visite commence à 14h. Elle dure 1h30.

■ Tarifs :

billet d'entrée pour la famille (15 € pour une exposition, 12 € pour les collections permanentes, gratuit pour les moins de 6 ans) + 2 € en plus par enfant.

■ Prochaines visites :

l'exposition « Les sujets de l'abstraction »

• Mercredi 15 et 22 février,
vendredi 17 et 24 février

les collections permanentes

• Mercredi 11 et 18 avril,
vendredi 13 et 20 avril

Les journées en famille

■ Pour les enfants à partir de 5 ans et leurs parents

Activités gratuites sur présentation du billet d'entrée

• **Dimanche 15 mars**, de 10h à 12h et de 14h à 17h : dans le cadre du Printemps des Poètes, cette journée sera rythmée par des ateliers d'écriture de poèmes.

• **Dimanche 29 avril**, de 10h à 12h et de 14h à 17h : découverte de l'hôtel particulier de Cabrières-Sabatier d'Espeyran

Les ateliers de pratiques artistiques

« Question de goût, 2^e service »

• Pendant les vacances de Pâques.
• Atelier à la journée, sur inscription pour les enfants et les adultes.

■ Tarifs :

12 € pour les enfants (10 € avec le Pass'Agglo), 16 € pour les adultes (14 € avec le Pass'Agglo).



ENVIRONNEMENT

QUAND NOS DÉCHETS DEVIENNENT DES PRODUITS

Des bâches transformées en sacs, du papier recyclé, des documents dématérialisés... Montpellier Agglomération, qui a engagé en 2011 un plan visant à réduire la production de déchets sur son territoire, s'attache aussi à montrer l'exemple.



Les bâches en plastique de l'Agglomération sont transformées en sacs ou rideaux de douche...

Les bâches en plastique que Montpellier Agglomération utilise pour annoncer des événements et informer la population connaissent demain une deuxième vie. Ces supports, qui étaient jusqu'ici destinés à la mise en décharge, sont confiés à une association d'insertion éco-

nomique montpelliéraine, ERCA Interlude, qui les transforme en sacs ou en porte-documents (*voir page suivante*). Objectif : réduire le volume des déchets produits par la collectivité. L'Agglomération de Montpellier mène depuis une quinzaine d'années une politique en faveur du tri des déchets et de

leur valorisation (Centre de tri Demeter, 20 Points Propreté, 299 conteneurs papier, 831 conteneurs verre, 16 200 composteurs individuels, des bacs jaune, orange et gris...). Fin 2010, la collectivité a franchi une étape supplémentaire en signant avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de

l'énergie) un accord-cadre sur pour la réalisation d'un « Programme local de prévention des déchets ». Ce programme a pour objectif de diminuer d'au moins 7% en cinq ans, les quantités d'ordures ménagères et assimilées produites sur le territoire de l'Agglomération. En d'autres termes, il s'agit d'éviter la production de 15 000 tonnes de déchets par an.

Limiter la production de déchets

Pour cela, Montpellier Agglomération mène des campagnes de sensibilisation auprès du grand public et des professionnels. Elle engage des actions d'« évitement » de la production de déchets, comme le réemploi (*voir encadré*), l'achat écoresponsable ou la réparation. Elle s'attache aussi à montrer l'exemple en limitant la production de déchets dans ses activités quotidiennes. C'est l'« éco-exemplarité ». Le recyclage des bâches plastiques s'inscrit dans cette logique. D'autres actions ont déjà été engagées dans différents domaines. Parmi ces exemples, les toners et cartouches d'encre



15 collectes solidaires ont été organisées dans l'agglomération en 2011.

Collectes solidaires 13 tonnes d'habits et 65 vélos...

« Évitez de jeter les objets ! Offrons leur une seconde vie en les donnant. » Pour permettre aux habitants d'appliquer ce mot d'ordre, Montpellier Agglomération a organisé en 2011 une série de « collectes solidaires » dans les villages de l'agglomération et dans des quartiers de Montpellier, en partenariat avec ACM et deux associations, les Amis d'Emmaüs et Erca. Chaque opération se déroule en deux temps. Dans une première étape, des prospectus sont distribués dans les boîtes aux lettres pour informer les habitants qu'une collecte aura lieu quinze jours plus tard. Le jour de la collecte, un camion sillonne les rues pour récupérer les objets que les habitants auront déposés

devant leur porte ou amenés jusqu'à un point fixe où les messages du tri et de la prévention pourront répondre aux questions. Quinze opérations couvrant vingt-quatre communes ont été organisées en 2011. Elles ont permis de récupérer 13 tonnes d'habits (réemployés à 76 %), 851 appareils électriques ou électroniques (réemployés à 33 %), 383 m³ de bibelots, livres, meubles ou jouets (réemployés à 65 %)... et 65 vélos. L'Agglomération prévoit de pérenniser ce dispositif en organisant désormais une collecte par quartier de Montpellier.

www.montpellier-agglo.com



Le recyclage du papier par la Feuille d'Érable.

des imprimantes utilisées par les services de l'Agglomération qui sont collectés par l'Association des paralysés de France (APF), reconditionnés, puis restitués à la collectivité. Autre exemple, depuis 2006, le papier blanc sorti des imprimantes ou des photocopieuses est entièrement recyclé après usage. Ce papier est récupéré par une société coopérative de recyclage, la Feuille d'Érable, qui le livre à des fabricants de papier. 19 tonnes de papier ont ainsi été collectées et valorisées au cours des trois premiers trimestres 2011. Plus écologique encore, et plus économique, est le papier que l'on ne consomme pas. L'Agglomération a entrepris de dématérialiser progressivement les différents documents produits par ses services : délibérations, notes, publications... Par ces diverses mesures, elle s'est fixée pour objectif de réduire les volumes de papier consommés de 10 % cette année. L'Agglomération mise aussi sur l'imagination de ses agents. Pour cela, elle lance en 2012 un « Challenge Prévention ». Le principe : chaque service devra proposer et mettre en œuvre une action de prévention nouvelle, en relation avec son activité. Le concours d'idées est ouvert !

Vous aussi valorisez vos déchets

Pour remplir les objectifs de réduction des déchets dans l'Agglomération, nous devons tous adopter des comportements d'éco-citoyens. Des petits gestes simples pour produire moins de déchets ou leur donner une deuxième vie : préférez les cabas aux sacs en plastique jetables, donnez vos anciens vêtements, achetez en vrac, imprimez moins, produisez du compost... ♦

EN SAVOIR PLUS

N° gratuit | 0800 88 11 77

Appel gratuit depuis un poste fixe

www.montpellier-agglo.com

Atelier d'insertion De la bâche événementielle au sac cousu-main

Les sacs à main sortis de l'atelier Interlude sont uniques : fabriqués à partir de découpes de bâches plastiques, ils présentent tous des motifs originaux. Interlude fait partie des ateliers d'insertion professionnelle ERCA Initiatives et Ressources 34, eux-mêmes membres de GAMES (Groupement d'Associations Mutualisées d'Économie Sociale à Montpellier). Spécialisé dans le repassage et la retouche de vêtements, cet atelier, qui emploie 38 personnes, développe depuis deux ans une activité de transformation de bâches événementielles. Ces pièces en PVC ont pour particularité de ne pouvoir être ni recyclées ni incinérées. Interlude a donc imaginé de les détourner pour fabriquer divers objets : sacs à main, sacs de sport, housses d'instruments de musiques, rideaux de douche... Ainsi, Interlude récupère les anciennes bâches de l'Agglomération pour en faire des sacs ou d'autres objets qui sont ensuite revendus. Un circuit vertueux qui ne génère plus de déchets.

Lieux de vente

- Atelier Interlude : 1 rue Meyrueis. Tél. 04 67 58 90 74
 - La boutique des ateliers : 6 rue Saint Denis. Tél. 04 67 58 70 64
- www.gammes.org/erca



À la vente, des sacs recyclés, originaux et très tendances, réalisés par un atelier d'insertion.

3 QUESTIONS À



Christian Valette
Vice-président
de Montpellier Agglomération,
chargé de l'Environnement
maire de Pérols

« *Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas* »

Quels sont les objectifs de la politique de prévention des déchets menée par l'Agglomération ?

Nous sommes engagés par contrat à diminuer de 7 % en cinq ans le volume des déchets produits sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Au nom d'un principe simple : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Nous sommes aujourd'hui bien partis : malgré l'augmentation de la population, le volume des déchets collectés ne progresse pas. C'est très important. Car la volonté politique de l'Agglomération est de ne pas augmenter le niveau de la fiscalité. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est resté inchangé depuis 2008. Et il ne progressera pas non plus en 2012.

Comment obtenir cette diminution des déchets ?

Nous sommes très vigilants au niveau des services de l'Agglomération. Nous agissons aussi en direction de la population et des professionnels. Nous envoyons, par exemple, dans chacune des communes de l'Agglomération, des « messagers du tri » qui indiquent aux habitants comment trier efficacement et les invitent à privilégier le réemploi. Autre initiative : les familles « Tritout ». Nous avons sélectionné plusieurs familles réparties sur le territoire de l'Agglomération. Nous leur avons proposé une liste de dix actions en les invitant à en choisir trois. Les résultats ont été spectaculaires : certains ont réduit leurs déchets de 15 à 20 % en l'espace de quelques mois. Nous continuons à suivre ces familles qui servent de relais entre l'Agglomération et les habitants.

Quels conseils faut-il donner aux habitants de l'Agglomération ?

J'en citerai trois. D'abord, triez bien ! Il n'y aura de bonne valorisation des déchets que s'il y a un bon tri à la source. Ensuite, utilisez les composteurs individuels mis à votre disposition. Ce sont autant de déchets qui ne se retrouveront pas dans la filière des ordures ménagères. L'Agglomération a déjà distribué gratuitement 16 000 composteurs. Enfin, le verre est un des déchets les plus faciles à trier et surtout recyclables à l'infini ! Plus de 8 000 tonnes sont collectées chaque année dans les 831 conteneurs à verre installés près de chez vous. Je compte sur vous !

ENVIRONNEMENT

ACM INCITE AU TRI

Les 50 000 résidents des logements d'ACM, bailleur social de Montpellier Agglomération, sont incités à réduire et à mieux trier leurs déchets à travers diverses actions de sensibilisation. Des expériences innovantes, comme le compostage collectif, prouvent que les comportements évoluent.



Gilles Gaillard est le locataire « référent » pour l'expérience de compostage collectif menée dans sa résidence HLM à Antigone.

Au cœur du quartier Antigone, la résidence Atrium compte 85 appartements donnant sur une grande cour agrémentée d'arbres et de plantes, soigneusement entretenue par Gilles Gaillard, locataire du rez-de-chaussée, également chargé des parties communes. Depuis le mois de décembre, il s'occupe du composteur collectif, installé par ACM dans l'espace vert de la résidence. Les locataires y déposent leurs déchets compostables (fleurs, feuilles, épluchures...) et recevront en retour, s'ils le souhaitent, une partie du compost fabriqué, qu'ils pourront réutiliser pour leurs plantes vertes. « Sur les 85 locataires, 76 ont souhaité participer », indique Gilles Gaillard, « C'est bien la preuve que si on rend les gens responsables, et s'ils en tirent un bénéfice, les gens sont prêts à

faire des efforts ». Ce locataire « référent » est également satisfait du tri des emballages effectué par les résidents dans les poubelles jaunes. Il a aussi lancé, de son propre chef, une collecte de bouchons, en faveur d'une association d'aide aux enfants handicapés. Le système de compostage collectif dans les résidences a été mis en place par Éric Silvant, chargé de la réduction des déchets et du tri sélectif à ACM, dont l'emploi est financé par Montpellier Agglomération. « Notre objectif, c'est que les locataires viennent ensuite embellir leurs espaces verts ». Éric Silvant rapproche cette expérience innovante de celle d'un jardin partagé, comme à la résidence Jupiter dans le quartier de la Mosson. « Plusieurs locataires partagent un potager, c'est un facteur de lien social et cela leur permet de s'approprier leur environnement. »

Conteneurs enterrés

Depuis 2009, dans le cadre de la démarche Agenda 21, ACM a multiplié les actions de sensibilisation à l'environnement et à la propreté dans ses résidences, qui représentent 20 000 logements et 50 000 résidents sur l'agglomération de Montpellier. En mai 2010, Montpellier Agglomération a signé une convention avec ACM pour l'amélioration du tri des déchets dans l'habitat collectif. Aujourd'hui, tout cela va de pair. « À titre expérimental, nous avons installé dans deux de nos résidences des conteneurs enterrés, pour le verre, les emballages et les ordures ménagères. La rénovation des dispositifs de collecte a été l'occasion d'introduire le tri sélectif et cela fonctionne correctement ». La sensibilisation au tri sélectif passe par une communication précise et adaptée à chaque résidence. ACM distribue pour chaque

quartier des dépliants détaillant les Points d'apport volontaire (colonnes à verre ou à papier), les jours de passage des différentes collectes et la marche à suivre pour se débarrasser des encombrants. Pour motiver les locataires, les résultats de la qualité du tri sont régulièrement affichés dans chaque résidence. Si des poubelles jaunes ont été refusées au centre de tri Demeter, les consignes de tri sont de nouveau rappelées.

Collecte solidaire

En novembre dernier, ACM s'est aussi attelé à la question de la réduction des déchets à la source avec Montpellier Agglomération, et en particulier de la collecte des encombrants. Trop souvent, les locataires les laissent dans la rue, sans convenir d'un jour de dépôt avec le service de la collecte, comme cela doit normalement être fait. Dans le quartier des Hauts de Massane, une collecte solidaire a été organisée, avec l'association ERCA, qui récupère les meubles et équipements électriques pour les remettre en état. « Nous avons prévenu du passage du camion par tract et nous avons récupéré 25 m³ en une journée, c'est un bon résultat ! », se réjouit Éric Silvant. Devant le succès de l'opération, Montpellier Agglomération et ACM devraient la renouveler. ♦

PRATIQUE

ACM

www.oph-montpellier-agglo.fr
Relations clients 04 99 920 910

Montpellier Agglomération

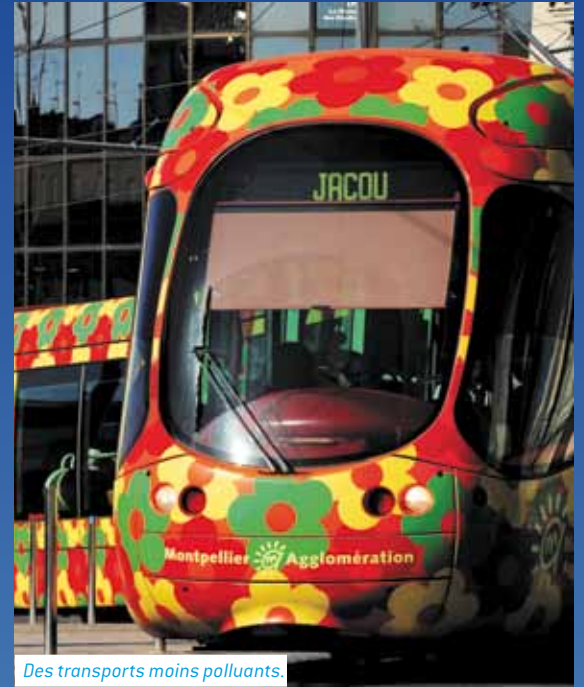
www.montpellier-agglo.com
Pour toutes vos questions sur la collecte et le tri des déchets

N° gratuit | 0800 88 11 77

Appel gratuit depuis un poste fixe



Adapter les cultures aux hausses de températures.



Des transports moins polluants.



Des résidences mieux isolées.



Face à la hausse des températures, la végétation est un moyen de rafraîchir la ville.



Des panneaux solaires, sources d'énergies renouvelables.

CHANGEMENT CLIMATIQUE DES SOLUTIONS LOCALES FACE À UN DÉFI MONDIAL

À Durban, en Afrique du Sud, la dernière conférence mondiale sur le climat a été décevante. Les avancées internationales pour lutter contre le réchauffement de la planète restent modestes. Au plan local, nous nous devons de réagir. Réduire nos émissions de CO², diminuer nos consommations d'énergies et privilégier les énergies renouvelables est aujourd'hui indispensable. Montpellier Agglomération et cinq de ses communes se sont engagées ensemble dans l'élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial qui fixera sur le territoire une feuille de route à l'horizon 2020. Objectif : relever le défi du changement climatique. Nombre de politiques locales déjà menées constituent des acquis déterminants pour atteindre ce but. Tous les acteurs du territoire sont mobilisés pour bâtir, d'ici la fin de l'année, un projet audacieux.

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

L'AGGLOMÉRATION PREND LES CHOSES EN MAIN

La lutte contre le réchauffement climatique représente un des enjeux importants du XXI^e siècle. Montpellier Agglomération élabore avec cinq de ses communes un Plan Climat Energie Territorial pour freiner ce processus localement et adapter le territoire.

La planète se réchauffe. Cette réalité ne fait plus débat. « *En France, la température a augmenté entre 0,8° et 1° depuis le début du XX^e siècle*, précise Vincent Moron, professeur de géographie à l'Université Aix Marseille II. *Et demain nous avons la certitude qu'elle va augmenter, à hauteur, probablement de 1,5° à 3° supplémentaires à l'horizon 2050. Dans le Sud, davantage en été qu'en hiver* ». Ce phénomène aura des conséquences sur l'élévation du niveau de la mer, sur le risque de canicules, de sécheresses, d'inondations... Les impacts du réchauffement sont multiples et

concernent tout le monde. Face à ce changement climatique planétaire, les objectifs nationaux et européens sont clairs : d'ici 2020, il faut diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990 (par 4 d'ici 2050), diminuer les consommations d'énergie de 20% et porter la part des énergies renouvelables dans la consommation finale à 23%. C'est aussi anticiper les impacts du changement climatique pour s'y adapter.

S'engager localement

Ces engagements, Montpellier Agglomération, soucieuse depuis sa création du développement durable, est déterminée à les

tenir localement en élaborant un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Comment prendre en compte de nouveaux phénomènes caniculaires dans la conception urbaine ? Comment intégrer les nouveaux risques de submersion marine dans l'aménagement du territoire ? Comment se préparer aux mobilités de « l'après pétrole » ? Comment accélérer la rénovation thermique de l'ancien ? Ensemble, les collectivités et tous les acteurs de la société répondront à ces questions pour une agglomération « bas carbone ». ♦



Températures en hausse, montée des eaux, sécheresse... Les politiques locales et les comportements des habitants doivent prendre en compte les effets du changement climatique.



Un PCET, qu'est-ce que c'est ?

Défini par la loi Grenelle 2 de 2010, un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) est un document stratégique obligatoire pour les communautés et communes de plus de 50 000 habitants d'ici le 31 décembre 2012. À l'échelle d'un territoire, **le Plan Climat organise la gestion économe des ressources et des consommations d'énergies, de façon à limiter leurs contributions à l'effet de serre, tout en développant une stratégie d'adaptation au changement climatique.**

3 QUESTIONS À



Jean-Luc MEISSONNIER
Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé du Développement Durable, des Énergies Nouvelles et de la Gestion des Temps, maire de Baillargues

« Une démarche ambitieuse et mutualisée »

Pourquoi l'Agglomération met-elle en place un Plan Climat Energie Territorial (PCET) ?

Le Plan Climat Energie Territorial entre dans notre démarche en faveur du développement durable entamée depuis la création de l'Agglomération. Une démarche au service des citoyens en faveur d'un mode de « développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Ce PCET nous permettra ensemble de relever le défi de l'adaptation aux changements climatiques par des politiques urbaines innovantes radicalement tournées vers la sobriété énergétique et la préservation des ressources.

L'élaboration d'un PCET est-elle obligatoire ?

Oui, la loi Grenelle 2 fait obligation à toute collectivité de plus de 50 000 habitants de se doter d'un Plan Climat Energie Territorial pour fixer localement une feuille de route à l'horizon 2020. Mais avec le Président Jean-Pierre Moure, nous avons la volonté d'aller au-delà de cette simple exigence légale. Nous avons fait le choix d'une démarche ambitieuse et mutualisée. Ainsi, nous avons souhaité décloisonner le Plan Climat en sollicitant l'ensemble des acteurs du territoire, en mobilisant toutes les ressources de l'agglomération. C'est pourquoi la Ville de Montpellier, tenue réglementairement à réaliser un PCET, nous a rejoints, mais aussi 4 communes, qui se sont portées volontaires : Baillargues, Castelnaud-le-Lez, Pérols et Lattes et d'autres demain je l'espère... Nos compétences réunies ne rendront que plus efficace la mise en œuvre de nos choix communs.

Comment cette démarche va-t-elle se dérouler ?

Le 12 janvier, les Assises du Plan Climat Energie Territorial ont rassemblé de nombreux acteurs du territoire : collectivités, entreprises, associations, laboratoires de recherche... Elles ont permis d'ouvrir le débat et de partager les premiers éléments de bilan propres à notre territoire. Celles-ci seront suivies d'ateliers thématiques de concertation au printemps. Ces échanges déboucheront sur un deuxième grand rendez-vous où sera finalisé le plan d'actions pour s'adapter aux changements climatiques dans la décennie à venir. Des actions pour nos collectivités, des actions pour notre territoire, des actions pour nos concitoyens qui alimenteront dès 2016 notre prochain Schéma de Cohérence Territoriale, le SCOT Grenelle 2.

Relever ensemble les défis environnementaux

Montpellier, Lattes, Castelnau-le-Lez, Pérols, Baillargues, ces cinq communes s'engagent aux côtés de Montpellier Agglomération dans le Plan Climat Energie Territorial, en partenariat avec l'ADEME et la Région Languedoc-Roussillon.



Hélène Mandroux

Maire de Montpellier, Vice-présidente de Montpellier Agglomération

« En fait, la Ville de Montpellier construit son propre PCET qui doit lui permettre d'atteindre deux objectifs : l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire aux effets visibles du changement climatique. Tout un réseau d'acteurs va s'associer au projet pour définir un profil de ville basse énergie, bas carbone et à haute qualité de vie aux horizons 2020-2050. Le nouvel hôtel de ville au service des citoyens et ses 1 300m² de panneaux photovoltaïques est une des illustrations de cette politique (photo). Cette ambition ne pourra être atteinte que par une implication, elle aussi innovante, des habitants, acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle nous menons une action commune. »



© DR



© DR

Jean-Pierre Grand

Maire de Castelnau-le-Lez, Conseiller d'Agglomération

« À Castelnau, nous avons très tôt pris conscience des enjeux du réchauffement climatique. Après avoir adhéré aux Écomaires et à la Convention des Maires, notre Ville s'est volontairement engagée, en 2009, dans la réalisation de son PCET (photo). Notre présence aux côtés de l'Agglomération de Montpellier nous apparait d'autant plus naturelle, que certaines actions ne peuvent être réalisées qu'à l'échelon communautaire et doivent être portées par tous les acteurs d'un même territoire. Nous nous devons de créer des synergies et de mutualiser nos expériences ».



Cyril Meunier

Maire de Lattes, Vice-président de Montpellier Agglomération

« Lattes, 2^e ville de l'agglomération, participe de longue date à la défense de son environnement. La protection de l'étang du Méjean, la création de la maison de la nature, les véhicules électriques de la commune (photo) sont des exemples qui expriment notre forte volonté dans ce domaine. Face aux enjeux du dérèglement climatique, nous nous sommes naturellement associés à la démarche du PCET pour renforcer ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au réchauffement climatique. Agir ensemble et de manière coordonnée pour les générations futures, c'est l'objectif de la municipalité ».



© DR



© DR

Christian Valette

Maire de Pérols, Vice-président de Montpellier Agglomération

« La ville de Pérols met en place depuis plusieurs années des actions liées au développement durable. Nous avons par exemple installé un éclairage LED dans plusieurs rues (photo), nous réalisons une politique zéro pesticide dans nos espaces verts, nos projets intègrent toujours un volet environnemental. Cela représente un investissement important mais extrêmement rentable à long terme. La mise en place du PCET permet de mutualiser les compétences et d'organiser nos efforts à l'échelle de l'agglomération ».



Jean-Luc Meissonnier

Maire de Baillargues, Vice-président de Montpellier Agglomération

« Baillargues s'est portée volontaire pour s'engager dans le Plan Climat. Cette démarche est la suite d'actions déjà menées en matière environnementale. Ainsi, l'éco-quartier inauguré en 2011 est exemplaire à plus d'un titre (photo). Il répond aux impératifs de logement social tout en proposant des solutions à la précarité énergétique qui touche nombre de foyers. Tout près, le futur Pôle d'Échanges Multimodal répondra aux besoins en transport de demain. Des grands projets aux gestes de tous les jours, agir pour le développement durable n'est plus seulement une déclaration d'intention, c'est un état d'esprit qui prend toute sa dimension à Baillargues ».



© DR

CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Quel bilan « carbone » sur notre territoire ? Quels sont les enjeux locaux ? Quelles solutions envisager ? Le 12 janvier dernier, les premières assises du Plan Climat Énergie Territorial ont ouvert le débat.



Le 12 janvier dernier, Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération, a rassemblé au Corum plus de 300 personnes pour construire ensemble le Plan Climat Énergie Territorial.

« Une agglomération à « bas carbone » c'est, j'en suis convaincu, une Agglomération à la fois plus agile et plus solidaire »

Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération

« Les premières victimes du changement climatique sont les populations les plus vulnérables socialement », rappelait Jean-Pierre Moure, Président de Montpellier Agglomération lors de l'ouverture des Assises du Plan Climat le 12 janvier dernier. « La crise financière et économique qui nous atteint aujourd'hui ne doit pas nous écarter du cap fixé. Au contraire, elle ne fait qu'accroître la dimension sociale de nos politiques d'économies d'énergie. Une agglomération à « bas carbone » c'est, j'en suis convaincu, une Agglomération à la fois plus agile et plus solidaire, moins exposée à l'envolée inéluctable du prix de l'énergie », a-t-il insisté montrant la détermination de Montpellier Agglomération sur ce dossier majeur pour les habitants de l'Agglomération qui passe notamment par la lutte contre la « précarité énergétique » (voir interview ci-contre). ♦

2 QUESTIONS À



Sandrine BURESI
directrice de
l'association Gefosat,
spécialisée en maîtrise
de l'énergie et énergie
renouvelable

**« Précarité énergétique :
20 % des habitants
de l'Agglomération touchés »**

Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

C'est la difficulté à payer ses factures d'énergie pour son logement et à satisfaire ainsi un de ses besoins élémentaires. Un ménage est considéré comme étant en précarité énergétique quand 10% des revenus doivent être dépensés pour se chauffer, utiliser l'eau chaude et l'électricité, c'est aujourd'hui le cas de 10% de la population locale.

Comment s'explique ce phénomène ?

Trois facteurs combinés sont à l'origine de cette précarité énergétique : la faiblesse des revenus, la qualité thermique du logement et l'efficacité énergétique des équipements, ainsi que le coût de l'énergie, de plus en plus élevé. Contrairement aux idées reçues, la douceur du climat ne met pas à l'abri les habitants de l'agglomération ! Sur le territoire, les habitants sont plus pauvres que la moyenne nationale, se logent dans un parc privé souvent dégradé et ne peuvent satisfaire leurs besoins énergétiques à un prix acceptable. Chaque fois que le coût de l'énergie augmente de 20%, c'est 10% de ménages supplémentaires qui sont touchés. Aujourd'hui ce ne sont pas que des personnes pauvres, les classes moyennes inférieures sont concernées et ce phénomène va prendre de plus en plus d'ampleur si rien n'est fait. Le Plan Climat devra donc comprendre des actions fortes pour favoriser l'isolation des logements afin que les citoyens soient moins exposés à cette précarité énergétique.

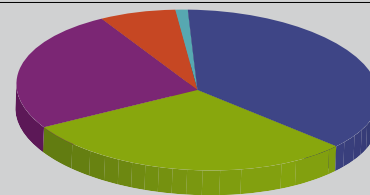
Moins de consommation d'énergie dans l'Agglomération que la moyenne nationale

Transport et bâtiment constituent les deux principaux postes d'émission de gaz à effet de serre (76%) et de consommation d'énergie (92%) sur le territoire. Deux secteurs sur lesquels il faudra agir en priorité dans le PCET pour atteindre ses objectifs. Avec peu d'industrie, un climat doux demandant moins de chauffage et un territoire urbanisé limitant les déplacements motorisés, un habitant de l'Agglomération de Montpellier consomme en moyenne 1,47 teq CO²/an⁽¹⁾

contre 2,60 en France et 1,93 en Région Languedoc-Roussillon. Ainsi le territoire de l'agglomération de Montpellier consomme moins d'énergie et émet moins de gaz à effet de serre qu'ailleurs en France.

⁽¹⁾Tonne équivalent CO². Le CO² est un gaz à effet de serre parmi d'autres. La mesure des émissions de gaz à effet de serre est basée sur une comparaison de leurs pouvoirs de réchauffement climatique par rapport au CO². L'unité retenue est ainsi exprimée en tonne équivalent CO² (teq CO²).

Bilan des consommations énergétiques dans l'Agglomération



37% Transport routier
30% Logements résidentiels
25% Activités tertiaires
7% Industries
1% Autres transports



LA MOBILISATION DE TOUS EST LA CLÉ DE LA RÉUSSITE

Les conséquences du réchauffement climatique touchent tous les citoyens. Ces nouvelles problématiques nécessitent la participation de tous. Les solutions possibles sur le territoire dépendent de choix collectifs aussi bien que de gestes individuels portés par chaque habitant de l'agglomération. Témoignages.

Transport



Pierre Billet, un des nombreux intervenants lors des ateliers qui se sont tenus aux Assises du PCET.

« Si nous voulons que les choses avancent, nous devons nous aussi, acteurs économiques, nous mettre autour d'une table »

Pierre Billet,
délégué régional
Développement durable
de La Poste

« En s'engageant aux côtés de l'Agglomération sur le Plan Climat, nous souhaitons partager notre expérience en matière de développement durable. Si nous voulons que les choses avancent, nous devons nous aussi, acteurs économiques du territoire, prendre nos responsabilités et nous mettre autour d'une table pour trouver des solutions tous ensemble. Depuis 2003, le groupe La Poste a pris différentes initiatives pour diminuer ses émissions de CO². Par exemple, aujourd'hui 40 % des tournées des facteurs dans l'Agglomération se font en mode doux. Et courant 2012, de nouvelles voitures électriques viendront compléter notre flotte. Outre l'équipement de moyens de transport doux, nous réduisons notre impact sur l'environnement en formant nos postiers à l'éco-conduite. Dans la région, cette action représente une diminution de 10% de la consommation de carburant et de 300 tonnes d'émission de CO² chaque année. »

Bâtiment

« La filière de la construction de logements et de bâtiments est très consommatrice d'énergie. Une nouvelle réglementation a été mise en place qui nous impose dans les avant-projets de construire des bâtiments basse consommation, les fameux bâtiments BBC. Ces bâtiments seront, capables de ne consommer que 40kw par m² par an, mais vient s'ajouter à la facture énergétique toute la partie comportementale des gens. ⁽¹⁾»

« La réglementation nous impose de construire des bâtiments basse consommation »

Philippe Ribouet,
Président de la Fédération
des promoteurs
constructeurs Languedoc-
Roussillon

Montée des eaux

« On a eu les inondations de décembre 2003 qui ont été assez graves avec 40 cm d'eau dans les maisons. Si la mer monte, on fait avec ! Il faudra reculer, laisser les terres à la mer. Pour les habitants des cabanes autour des étangs, les problèmes d'aménagement du territoire restent à résoudre. Il faut que tout le monde s'entende pour que des travaux soient faits ⁽¹⁾»

« Il faudra reculer, laisser les terres à la mer »

Jacques Roucher,
habitant des cabanes
de Pérols



Un risque de précipitations plus intenses fait partie des scénarios probables du changement climatique. Le quartier des Cabanes de Pérols est particulièrement exposé.

Sécheresse



« Puiser dans le canal du Bas Rhône pour irriguer les vignes »

Michel Moreau
du Domaine Megère à Cournonsec

« Face à la sécheresse, le milieu viticole n'est pas franchement préparé à l'irrigation technique sans trop d'impact environnemental. Si c'est pour augmenter la productivité et diminuer les prix de revient, ça me paraît être un non sens total par rapport aux attentes de la société. Il faut trouver d'autres solutions. Par exemple, si on puisait dans le canal du Bas Rhône pour irriguer raisonnablement les vignes, il n'y aurait plus de problème d'utilisation de la ressource en eau ⁽¹⁾»

⁽¹⁾ Extraits du film sur le PCET réalisé par Aléthéia Audio en partenariat avec l'APIEU et BG Conseils produit par Montpellier Agglomération, présenté lors des Assises.

ET DEMAIN ?

L'AGGLOMÉRATION DÉJÀ EN ACTION

Investissement massif en faveur du tramway, promotion des écomobilités, économies d'énergie, lutte contre les inondations, rénovation de l'habitat ancien, projet urbain ÉcoCité... : la liste est longue des actions concrètes qui mobilisent déjà l'Agglomération dans une dynamique de développement durable appliquée au service de ses habitants.



Maîtrise d'énergie et développement des énergies renouvelables

Générer des énergies renouvelables pour compenser ses propres dépenses d'énergétiques, c'est l'objectif de Montpellier Agglomération en équipant ses bâtiments sur le territoire. Aujourd'hui, 24 sites sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques et deux sites permettent de transformer le biogaz en électricité verte. Dernière réalisation en date : l'installation de 89 ombrières photovoltaïques sur deux parkings d'échanges tramway à Castelnau-le-Lez et Saint Jean de Védas *[photo]*. Au total, c'est l'équivalent des besoins en électricité de plus de 15 000 ménages qui sont déjà couverts par cette production.

Lutter efficacement contre les inondations

Le chantier de protection des habitants et des activités situés en zone inondable entrepris par Montpellier Agglomération est l'un des plus importants de France ces dernières décennies. L'aménagement du chenal de la Lironde et le confortement des digues du Lez protègent définitivement des crues du fleuve les populations vivant dans la basse vallée du Lez. Des travaux sont également à l'étude dans la vallée de la Mosson. Objectif : assurer sécurité et qualité de vie à des centaines de personnes.





Un modèle en matière de transport doux

Montpellier Agglomération compte déjà parmi les agglomérations les mieux équipées de France en tramway. Les seules lignes 1 et 2 ont permis d'économiser 19 000 teqCO²/an. Le 6 avril prochain avec ses 4 lignes et ses 56 kilomètres de rails, le nouveau réseau desservira 83 stations, 8 communes et assurera 282 000 voyages par jour. Tramway, mais aussi vélo, auto-partage, covoiturage... Les habitants de l'agglomération ont le choix. Dans son Plan de Déplacements Urbains, Montpellier Agglomération a fixé un objectif de 50% de déplacements « écomobiles » à l'horizon 2020.



Favoriser un habitat économe en énergie

Avec l'opération « Rénover pour un habitat durable et solidaire », Montpellier Agglomération aide les propriétaires occupants modestes à réhabiliter leur logement et les propriétaires bailleurs à le rénover pour le louer à loyer modéré. Ces subventions peuvent atteindre jusqu'à 80% du montant des travaux. En entreprenant des travaux d'isolation ou d'amélioration du système de chauffage, les propriétaires diminuent leur consommation d'énergie et font des économies. Ainsi, depuis cinq ans, 2 600 logements du parc privé ancien ont été rénovés grâce aux aides attribuées par Montpellier Agglomération.



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez le Plan Climat Energie Territorial sur www.planclimat.montpellier-agglo.com

■ **Association Gefosat**
Conseil en maîtrise de l'énergie et énergie renouvelable
Tél. 04 67 13 80 90
www.gefosat.org

■ **ALE**
Agence Locale de l'Énergie
Pavillon Bagouet -
Esplanade Charles de Gaulle
Tél. 04 67 91 96 96
Ouvert au public du lundi
au vendredi de 10h à 17h.
www.ale-montpellier.org

■ **ADEME**
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie
Tél. 04 67 99 89 79 - N° AZUR régional
(prix d'un appel local) 0810 810 034
www.ademe.fr

■ **PACT-Habitat**
Résidence Les Hauts de St Priest,
rue des Professeurs Truc
Tél. 04 67 10 73 37
Des permanences d'information
sont assurées dans les Maisons de
l'Agglomération (*coordonnées p 46*)
pour s'informer sur l'opération
« Rénover pour un habitat durable
et solidaire ».
www.pact-habitat.org



ÉcoCité, champ d'expérimentation du Plan Climat

Véritable périmètre d'application du Plan Climat, le projet urbain ÉcoCité « De Montpellier à la mer » est exemplaire du point de vue du développement durable. Au total, 2 500 ha sont concernés et feront l'objet de lieux d'innovation privilégiés pour inventer la Ville de demain dans des domaines aussi essentiels et différenciés que sont la maîtrise de l'eau et la biodiversité, les mobilités, les ressources et les performances énergétiques, les nouvelles formes de distribution commerciale et les relations intergénérationnelles. Ce territoire d'innovations, qui s'engage en 2012 sur 20 à 30 ans, est reproductible sur l'ensemble de l'agglomération. Une mine d'idées pour faire face aux changements climatiques.

LATTES

LA PISCINE DES NÉRÉIDES PREND FORME

Lancé en juillet 2011, le chantier de la piscine les Néréides, à Lattes, est en bonne voie. La 13^e piscine d'agglomération sera livrée au printemps 2013. État des lieux.

Comme la piscine Poséidon, ouverte en décembre 2010 à Cournonterral, la piscine les Néréides comprend un bassin sportif de 25 mètres de long, un bassin ludique de 185 m² et une pataugeoire. Cet équipement complet répond ainsi aux besoins des scolaires, des clubs et des familles, qui s'en partageront les créneaux horaires. Des gradins de 80 places sont également prévus pour les accompagnants et les spectateurs des compétitions sportives.

Les travaux ont commencé en juillet 2011 par les terrassements et fondations, achevées avant l'automne afin d'éviter la période des fortes pluies. Aujourd'hui, 80% du gros œuvre est terminé et les trois bassins ont pris forme. Viendront ensuite la pose de la charpente

et de la toiture, puis des façades en aluminium et verre. L'architecte Chabanne et Partenaires a, en effet, prévu deux grandes façades vitrées, l'une donnant sur la rue, l'autre sur la plage extérieure de gazon. Puis, il faudra carreler, aménager les plages intérieures et les vestiaires, installer les systèmes de chauffage-ventilation et traitement d'eau et effectuer des tests de fonctionnement. La piscine Les Néréides ouvrira à la fin du 1^{er} trimestre 2013.

Accessibilité et panneaux solaires

Située rue des Courrèges à Lattes, la piscine est construite sur une parcelle de 8250 m², en bordure de la digue du Lez, à côté du collège Georges Brassens et de ses installations sportives. On pourra la rejoindre en vélo depuis les pistes cyclables du

Lez et du centre-ville de Lattes. Pour les automobilistes, 100 places de stationnement sont prévues. À l'extérieur, une plage en partie engazonnée et en partie terrassée sera accessible aux baigneurs dès que le temps le permettra. L'entrée se fera par une esplanade minérale, équipée d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite. L'intérieur de la piscine, sur 2400 m² sera composé de deux ensembles juxtaposés : la grande halle des bassins avec un effet de transparence et un volume plus fermé desservant les bassins, avec le hall d'entrée, les vestiaires et les locaux du personnel. Comme tous les nouveaux équipements construits par Montpellier Agglomération, la piscine les Néréides sera équipée de panneaux solaires thermiques en toiture, qui permettront de chauffer en partie l'eau des sanitaires et des bassins. ♦



DES BASSINS LUDIQUES POUR PETITS ET GRANDS

La pataugeoire circulaire et le bassin ludique ont pris forme. Ils vont ensuite subir des tests d'étanchéité, puis être carrelés. Une partie du bassin ludique sera dédiée à la détente avec des banquettes à bulles et jets massant. La pataugeoire sera équipée de jeux d'eaux pour les tout-petits.

UN BASSIN SPORTIF HOMOLOGUÉ POUR LES COMPÉTITIONS

Le bassin sportif sera homologué en tant que « petit bassin » pour les compétitions de natation et water-polo. Il doit donc respecter au millimètre près les dimensions requises : 25 par 15 mètres et 2 mètres de profondeur. Un travail de précision pour les maçons et carrelleurs.

9,96 M€ TTC

Financement

Montpellier Agglomération	7,322 M€
Région Languedoc-Roussillon	1,6 M€
État	600 000€
Département de l'Hérault	438 000€

Le gros œuvre est terminé à 80%, les trois bassins, sportif, ludique et pataugeoire, sont réalisés. Ils vont être soumis à des premiers tests d'étanchéité, avant d'être carrelés.



© Chabanne et partenaires



UN DISPOSITIF ANTI-INONDATIONS

Située en bordure du Lez, la piscine est construite dans le respect de normes anti-inondations et surélevée d'1m60 par rapport au sol. En dessous ; derrière les ouvertures sur la photo, seront installées les machineries de traitement de l'eau et de chauffage, protégées par un cuvelage spécial et une porte anti-inondations.

UNE ARCHITECTURE TOUTE EN TRANSPARENCE

Le cabinet d'architectes Chabanne et Partenaires a choisi pour la piscine les Néréides des formes simples et élégantes, avec une toiture fine à larges débordements et de grands ensembles vitrés, dont une partie donnera accès en été sur une plage extérieure.

LES RENDEZ-VOUS

de l'Agglomération
dans les communes

MONTPELLIER

► **Vendredi 10 février à 19h**
« Plaisanteries musicales »,
chœur d'enfants spécialisé,
classe de musique de chambre
et classe de chant. Direction :
Caroline Comola.
Maison des Choeurs

► Mercredi 17 février



« À la découverte du métier
de sapeur-pompier » avec la
Caserne Jean Guizonnier
« La Paillade ». Démonstrations
de 14h à 18h : secourisme,
extinction d'un feu domestique,
lance à mousse et sauvetage.
Exposition du 17 au 24 février.
Vernissage le 17 février à 14h.
Maison de l'Agglomération
Mosson

► Jusqu'au 25 février

MAISON DE L'AGGLOMÉRATION
440, BOULEVARD PIERRE DE LUZA
MONTPELLIER
TEL. 04 67 87 34 44

Exposition de peinture et de sculpture
**À propos du lien
et de l'attache**
de Yves Bacca
Du 2 au 25 février 2012
Entrée libre
www.montpellier-agglo.com

Yves Bacca, exposition
de peintures et sculptures
« À propos du lien et de l'attache ».
Maison de l'Agglomération
Lemasson

LAVÉRUNE

► **Jedi 9 février à 20h30**
Concert de l'Orchestre de
Chambre du Conservatoire
à Rayonnement Régional de
Montpellier Agglomération.
Direction artistique : Jean Lenert.
« La prière du torero » de Joaquín
Turina, « Opale Concerto » de
Richard Galliano, concerto pour
accordéon soliste et orchestre à
cordes - soliste : Patricia Hivert,
accordéon.
Église

PRADES LE LEZ

► Du 29 février au 10 mars



Gilles Marchal, exposition de
vitraux et ateliers d'initiation
« Les vitraux : de la création à
l'exposition ». Vernissage
le 28 février à 18h30.
Maison de l'Agglomération
de Prades-le-Lez

CASTRIES

► **Mercredi 7 mars à 18h30**
Manuela Baeza, concert classique
« Voyage en Amérique du Sud »
Maison de l'Agglomération
de Castries



CASTELNAU-LE-LEZ

CONCERT

Jeff Martin joue pour la Ligue contre le cancer



Pour la troisième année consécutive, Jeff
Martin, en partenariat avec la mairie de
Castelnau-le-Lez, propose un récital de
piano qui n'a pas fini de nous surprendre...
Vendredi 2 mars, rendez-vous à 21h à
l'Espace Rencontres pour un concert à
4 mains au profit de la Ligue contre le
cancer. Un invité de marque se joindra à
lui pour cette occasion, le pianiste inter-
national Éric Ferrer. Les deux virtuoses ont
tenu à offrir un répertoire dont l'éventail
s'étend de Chopin à Gershwin en passant
par Bizet et son opéra « Carmen », mais
également Ravel et Brahms !

Tarif : 10€
Gratuit pour les moins de 16 ans

Et aussi...

THÉÂTRE

Vendredi 10 février, à 21h, « Qui a peur de Virginia Woolf ? » par l'Écharpe
blanche à l'Espace Rencontres.
Tarifs : de 5 à 8 € - Tél. 04 67 14 27 40

MUSIQUE

Vendredi 24 février, à 21h, voyage musical et poétique dans la musique du
XIX^e siècle à l'Espace rencontres. À la harpe, Héloïse Dautry, au hautbois,
Laurent Georgel et à la voix soprano, Delphine Doriola.

Tarifs : de 5 à 8 € - Tél. 04 67 14 27 40

SAINT-BRÈS

SALON

Avis aux amoureux



Pour la Saint-Valentin et tous les amou-
reux, Saint-Brès organise chaque année
un salon d'artisanat.

La 6^e édition de ce salon d'artisanat
de la Saint-Valentin se déroulera **les 11
et 12 février** à la salle Gaston Sabatier.
40 artistes, sélectionnés pour leur créa-
tivité et leur originalité, proposeront
de nombreuses idées de cadeaux pour
célébrer dignement cette tradition.

Tél. 04 67 87 46 02

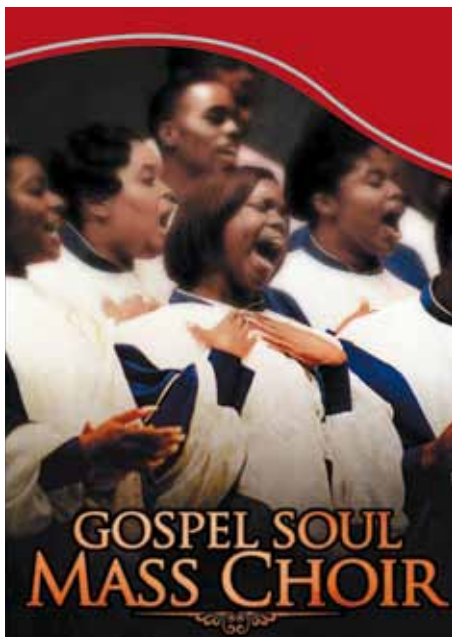
LE CRÈS

CONCERT

Gospel et solidarité

Créée en 2005, l'association L'équitable Concert a pour but d'organiser une fois par mois des concerts au profit d'œuvres caritatives. À chaque concert, le public se désaltère à la buvette équitable dès 19h30 et un stand propose des produits issus du commerce équitable : objets d'artisanats, épicerie, vêtements, objets de décoration... Le **24 février**, la soirée, qui se tiendra salle Georges Brassens, sera au bénéfice de Néphropolis. Cette jeune association du Crès se bat pour aider la recherche contre le syndrome néphrotique. Au programme, le Gospel Soul Mass Choir. Ce chœur à la ferveur vocale renversante est composé d'une quarantaine de choristes dont plusieurs solistes de haut niveau. Ouverts aux mélanges artistiques, des amis artistes professionnels sont parfois invités aux concerts du chœur dirigé par Joël Rhino.

À partir de 19h30.
Tarif : 10 €
Tél. : 06 26 04 97 78
www.equitableconcert.fr



Et aussi...

SPORT

Les 12 et 13 février, les Archers Cressois organisent les Championnats de Ligue de tir à l'arc, qualificatifs pour les Championnats de France en mars prochain.
Tél. 06 21 55 72 14 - <http://archer.cressois.free.fr>

SAINT GEORGES D'ORQUES

DANSE

Les ballets d'Anne-Marie Porras



Samedi 3 mars, à 21h, la mairie de Saint Georges d'Orques propose une soirée consacrée à la danse avec sur scène du Centre Communal des Rencontres, les ballets de la chorégraphe montpelliéraine

d'Anne-Marie Porras. Au programme : des créations de Salia Sanou, chorégraphe Burkinabe, de Rudy Bryans intitulée «*Fais moi signe*», d'Anne-Laure Giroud «*Un seul homme*» et bien d'autres surprises...
Tél. 04 67 75 11 08

Et aussi...

EXPOSITION

Du 10 au 16 février, Gérard Jean, peintre Saint Georgien, expose ses peintures, salle des mariages. Vernissage le 10 février à 19h.

MONTFERRIER-SUR-LEZ

CLASSIQUE

Pierre-Laurent Saurel et son orchestre



Dimanche 12 février, à 17h, l'orchestre de chambre de Pierre-Laurent Saurel donnera un concert de musique classique en l'Église de Montferrier-sur-Lez. Violoniste et ancien élève du conservatoire de Montpellier, Pierre-Laurent Saurel a créé sa formation en 1974. Ses instrumentistes sont des musiciens amateurs qui font partager leur passion au public. Ils sont rejoints, au gré des concerts, par des professionnels ou de jeunes talents.

Entrée libre.
Tél. 04 67 59 81 34

Ça s'est passé à...

SAINT-BRÈS

SAISON CULTURELLE



Samedi 10 décembre, l'église de Saint-Brès a offert un écrin aux paghjelle du groupe A Vuciata. Les chants polyphoniques corses ont résonné dans le chœur et dans les cœurs, narrant la vie d'un berger au milieu de ses montagnes, son départ à la guerre, ses amours, la naissance de son fils et les berceuses qu'il lui chantait... Dernier rendez-vous culturel de l'année. 2012 s'annonce tout aussi remplie d'émotions.

VENDARGUES

UN BALAYAGE ÉCOLOGIQUE



Après le ramassage des déchets en cœur de village et l'Hippobus avec le cheval Quignon, c'est le balayage écologique avec l'âne Tamaris qui est proposé à l'est de la commune. Un exemple de propreté. Silencieux et inodore, ce balayage écologique contribue à sa manière à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ça s'est passé à...

COURNONTERRAL

L'AGGLO EN FÊTE



Dimanche 18 décembre, un public nombreux, convié par Montpellier Agglomération, a participé dans les rues du village à la quête du bonheur, avec l'aide de la fanfare des Grooms pour un spectacle déambulatoire de très grande qualité. C'est avec humour que l'Indice de Bonheur Brut (IBB) a grimpé tout au long de l'après-midi à travers le chant, la musique ou encore la danse. Plusieurs associations participaient au projet telles que le Réveil Cournonterralais, Cournon Terra d'Oc, le Chevalet de Cournonterral et ses Hautbois, la chorale El Echo.

CASTRIES

PLACE JEAN-LOUIS FOULQUIER



Le 7 janvier, Gilbert Pastor, maire de Castries a inauguré aux côtés de Jean-Pierre Moure, Fanny Dombre-Coste, Alain Barrandon et Yvon Pellet (photo), la première phase de rénovation du Centre Ancien subventionnée en partie par Montpellier Agglomération. Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à Jean-Louis Foulquier, ancien conseiller municipal, pilier de la vie locale à partir des années 70, en donnant son nom à une place flambant neuve, conviviale et ouverte, derrière la mairie.

JUVIGNAC

OPERETTE

Le vin à l'honneur avec Entr'en scène



Le **samedi 11 février**, 18h, la Compagnie Entr'en scène présente « *L'amour en vin ou les vendanges de l'opérette* ». Ce spectacle d'opérette plein d'humour met en scène 8 comédiens chanteurs autour du vin. Une occasion de découvrir les secrets d'une famille particulièrement pittoresque, de connaître les techniques de la dégustation des vins et de retrouver des airs connus dans une folie musicale en deux actes tels que ceux des grands Offenbach, Audran, Lopez, Scotto, Poulenc, Gounod et bien d'autres.

Salle J.L. Herrault
Entrée libre

Et aussi...

EXPOSITION

Jusqu'au 13 février, exposition Paul Bertal, hall de l'hôtel de Ville.



PÉROLS

THÉÂTRE

Monologue sur la paternité signé Pennac



La Troupe Illusoire jardin joue **samedi 25 février**, à 21h, « *Monsieur Malaussène* » à la salle Yves Abric. Avec cette pièce, Daniel Pennac a pioché dans les quatre romans de sa célèbre saga pour créer un monologue brillant et savoureux sur la paternité. Suivre le drôle de dialogue entre Benjamin Malaussène et sa future descendance est un véritable plaisir. Il confie qu'il n'a pas une grosse exemplaire : « *Naître, c'est à la portée de tout le monde, mais il faut devenir ensuite, devenir !* »

Tarifs : de 3,5 à 7 €.
Gratuit pour les moins de 16 ans.

Et aussi...

SPECTACLE

Mardi 7 février, à 20h30, les professeurs de l'École municipale de musique, danse et théâtre (EMMDT) feront preuve de tout leur savoir-faire dans un concert très éclectique. Du classique au jazz, du baroque aux bandes originales de film en passant par la danse et le chant, vous assisterez à un grand spectacle où la spontanéité sera de mise.

Salle Yves Abric
Entrée libre

CLAPIERS

SOIRÉE

Cabaret jazz

Devant le vif succès rencontré l'an dernier, la Municipalité organise **samedi 25 février**, 20h30, salle Dezeuze, sa deuxième soirée dansante cabaret jazz avec les musiciens de l'Affaire Anatole. À travers des standards de swing, chansons françaises et bossa-nova, cette bande de complices passionnés invite le public sur la piste de danse.

Tarif : 10 €
Réservation obligatoire jusqu'au 20 février.
Tél. 04 67 55 90 70



LATTES

ENVIRONNEMENT

Sortie nature



Entre nature et lagune, au cours d'une sortie ludique, venez vivre un moment nature avec vos enfants sur le site naturel protégé du Méjean. **Dimanche 19 février**, « traces et indices de présence » vous fera découvrir la vie secrète des animaux à travers une approche discrète par l'observation d'indices et de traces laissés par la faune sauvage.

De 10h à 12h. Sur réservation au 04 67 22 12 44
Tarifs : 4€ et 2,5€ de 7 à 17 ans.
Gratuit pour les moins de 7 ans.

BAILLARGUES

JEUNE PUBLIC

Les animations de la médiathèque



Le mardi, la médiathèque municipale de Baillargues donne rendez-vous aux enfants. **Mardi 14 février**, la journée « jeux de société », à 10h et 15h, permettra aux petits et grands de redécouvrir de nombreux jeux. Mardi 21 février à 15h, le spectacle « La Planète aux bonbons » invite les enfants, à partir de 3 ans, à une délicieuse représentation de magie où le jeune public, guidé par une marionnette, aidera un voyageur étourdi à retrouver le chemin de la planète aux bonbons. Un spectacle gourmand où la fantaisie du propos se mêle à la poésie des images.

Entrée libre.
Réservation au 04 67 87 48 50

JACOU

EXPOSITION

Les pastels de Marie-France Montagné

Des visages et des paysages exotiques, des fleurs et des natures mortes, Marie-France Montagné présente, dans une féerie de couleurs, sa nouvelle exposition de pastels. Vernissage le 10 février à 18h30. Exposition **samedi 11 et dimanche 12 février** de 10h à 18h à l'Espace culturel Saint-Pierre-aux-Liens.



Et aussi...

SPECTACLE

L'association Sonrisas y Sol de España organise le **3 mars**, salle Gabriel Boude, à 19h, un dîner-spectacle pour ses dix ans d'existence. Spectacle flamenco Por Dentro par la compagnie d'Eva Luisa de Séville avec l'orchestre Retro Styl.

Tarifs : de 33 à 38 €
Réservations jusqu'au 24 février au 04 67 59 94 67.

CONCERT

Patric, chanteur occitan, se produira le **3 mars**, à 20h30, à La Passerelle. Son spectacle poétique intitulé, « Cantadis » rencontre un engouement sans égal. À découvrir.

Entrée libre. Billets à retirer en mairie de Jacou dans la limite des places disponibles. Tél. 04 67 55 88 55.

JEAN GIONO

LE VOYAGEUR IMMOBILE

La médiathèque d'Agglomération Jean Giono à Pérols, qui a ouvert ses portes le 28 janvier, présente à cette occasion une exposition intitulée « *Jean Giono ou le cœur de Noé* ». Un hommage à l'une des figures majeures de la littérature française du XX^e siècle.



Jusqu'au 3 mars, une exposition est dédiée à Jean Giono à la nouvelle médiathèque d'Agglomération qui porte son nom à Pérols.

Ecrivain français né à Manosque et ne sachant pas nager. Ainsi l'écrivain gardois Jean Carrière résume-t-il la biographie de celui dont il fut l'ami et l'assistant personnel¹, Jean Giono, homme du Sud comme lui, mais de l'autre Sud, celui de la rive gauche du Rhône. Jean Giono est donc né à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). Il y est mort soixante-quinze ans plus tard, sans jamais s'être vraiment éloigné de sa ville natale. Celui qui s'est surnommé lui-même le « voyageur immobile » a pourtant construit là, loin des modes et des coterie parisiennes, une œuvre de portée universelle. Cet écrivain inclassable a chanté la nature et peint l'aventure humaine avec un lyrisme et une puissance qui le rapprochent des grands auteurs américains. Jean Giono est le fils unique d'un cordonnier d'origine piémontaise et d'une repasseuse. Il a vécu auprès d'eux une enfance heureuse. Il interrompt ses études à seize ans pour aider sa famille à subsister. Pendant dix-huit ans, il gagnera sa vie comme employé de banque. Il découvre la littérature

en autodidacte. Son premier roman, qu'il achève à trente-deux ans, est refusé². Il obtient ses premiers succès quelques années plus tard avec la Trilogie de Pan : *Colline* (1929), *Un de Baumugne* (1929) et *Regain* (1930). Giono peut alors rompre avec l'activité salariée et se consacrer tout entier à sa vraie passion, l'écriture. « Une page par jour, au minimum, même le jour où ma mère est morte », dira-t-il¹.

Combattant de la civilisation moderne

La première guerre mondiale a été pour Giono un traumatisme. Mobilisé en 1915, il participe aux combats à Verdun et au Chemin des Dames, notamment. Cette expérience fonde un pacifisme virulent qui le poussera plus tard à s'engager. En 1934, il adhère à l'Association des écrivains et des artistes révolutionnaires, proche du parti communiste. Il s'en éloigne un an plus tard lorsque l'URSS et les communistes français approuvent le réarmement. « *Son combat est plus général*, précise l'un de ses biographes, Pierre Citron, : *il est dirigé contre la civilisation moderne*

et annonce l'écologie. » En 1935, son roman *Que ma joie demeure* rencontre un grand succès notamment auprès des jeunes. Pendant les quatre années suivantes, un groupe de lecteurs, unis par le pacifisme et l'antifascisme, se rassemble deux fois par an autour de Giono dans le hameau de Contadour, sur les flancs de la montagne de Lure. Ce seront les « Rencontres de Contadour ».

En 1939, Giono, auteur d'un texte intitulé *Refus d'obéissance*, est incarcéré deux mois à Marseille, au motif qu'il n'aurait pas répondu à son ordre de mobilisation. Il sera emprisonné une deuxième fois en septembre 1944. Il est sanctionné cette fois pour avoir publié un roman dans *La Gerbe*, journal collaborationniste. On lui reproche également une certaine proximité d'idée avec le régime de Vichy, lui qui a pourtant aidé et recueilli des Juifs et des résistants pendant la guerre. L'écrivain est libéré après cinq mois de détention, sans être inculqué. Mais le Comité national des écrivains, organisme issu de la Résistance, l'inscrit sur sa liste noire, ce qui lui interdira toute publication en France jusqu'en 1947.

L'auteur du *Hussard sur le toit*

Giono continue pourtant à écrire et donne à son œuvre un nouveau cours. C'est dans cette veine que s'inscrit le « cycle du Hussard », une épopée romanesque inspirée de Stendhal, d'où émerge *Le hussard sur le toit* (1951). L'auteur livre également dans les années d'après-guerre une série de « chroniques romanesques » parmi lesquelles figure *Un roi sans divertissement* (1948), considéré comme l'un de ses chefs-d'œuvre. Giono s'intéresse aussi au cinéma, il écrit des scénarios, adapte ses romans à l'écran, se lance dans la mise en scène. Son dernier roman, *L'Iris de Suze*, paraît quelques mois avant sa mort. Jean Giono décède le 9 octobre 1970 d'une crise cardiaque, dans sa maison de Manosque. Marié et père de deux filles, il laisse derrière lui une œuvre abondante. « *L'homme a besoin d'objets invisibles* », écrivait-il dans *Triomphe de la vie* (1941). « *Pour qu'il puisse supporter le fait que le monde a été créé, il est obligé chaque jour, parfois chaque heure, à tout moment, de refaire en lui-même la création du monde.* » C'est ce qu'il n'aura cessé de faire, derrière sa table de travail : réinventer le monde. ♦

1 Jean Giono, *Qui suis-je ?*

Jean Carrière, *La Manufacture* (1985).

2 *Naissance de l'Odyssee* (1927).

En savoir plus

■ **À voir :** « *Jean Giono ou le cœur de Noé* » à la médiathèque d'Agglomération Jean-Giono à Pérols. Du 28 janvier au 3 mars. Exposition réalisée par le Centre Jean-Giono, à Manosque.

■ **À lire :** « Jean Giono, qui suis-je ? », Jean Carrière (*La Manufacture*, 1985) et « Giono », Pierre Citron (Seuil, 1995).

JULIEN MASDOUA COMÉDIEN HORS-CLASSE

Julien Masdoua incarne Hocine dans « *Plus Belle la Vie* », regardée chaque jour par 5 millions de téléspectateurs. À Montpellier, le comédien anime les fameuses Soirées d'impro, qui affichent complet tous les mois, et joue ses propres spectacles. Avec un talent évident.



Depuis son rôle dans « *Plus Belle la Vie* » sur France 3, Julien Masdoua se fait arrêter dans la rue. « *Quand un videur s'approche de moi, je me dis : qu'est ce qu'il me veut ? Il a juste reconnu Hocine* ». Hocine a fait 18 ans de prison pour meurtre ; dans la série, c'est un méchant, mais pas pour le comédien, qui a retenu des théories de l'Actor's studio qu'« *il faut s'attacher à son personnage* ». Hocine a quitté l'écran le 3 janvier après six semaines de présence, mais il pourrait bien revenir : le comédien, en tout cas, le souhaite. « *C'est une belle expérience. Les acteurs ont une grande liberté pour arranger*

les textes à leur façon ». Il apprécie aussi qu'on ne lui ait pas demandé de prendre un accent « *plus racaille* », comme ça a pu être le cas lors de castings « *énervants* ».

« Je me fiche de la célébrité »
Espagnol par sa mère, algérien par son père, Julien Masdoua a grandi à Narbonne avant de venir étudier à Montpellier, où il a décroché une maîtrise d'histoire. C'est à la faculté qu'il a commencé le théâtre, par des « *circuits parallèles* », loin du Conservatoire. Au départ, comme sa mère et ses trois frères et sœurs, Julien dessinait. Il commençait à publier des BD quand le métier de comédien s'est finalement imposé

à lui. Aujourd'hui, à 37 ans, Julien Masdoua affiche un curriculum bien rempli. À la télévision, il a d'abord connu ce qu'il appelle les « *rôles playmobil* », policier ou ambulancier, dans « *Une femme d'honneur* », « *Sous le soleil* », « *le Tuteur* »... Puis il a endossé les habits du Commissaire Berthier, toute une saison sur France 2, dans « *Les Cinq Sœurs* ». Un rôle important, qu'il a adoré, « *par goût pour l'héroïsme* ». « *J'ai toujours eu un sens aigu de l'injustice, j'admire les hommes courageux et fidèles à leurs principes, de Jean Valjean aux super-héros* ». Il poursuit les castings et se réjouit qu'il y en ait de plus en plus en région, comme pour la série « *Antigone 34* ». Se verrait bien dans des films d'action, avec cascades et course-poursuite. Pour autant, il « *se fiche de la célébrité* », et n'a « *aucune envie de monter à Paris* ». Il a ici sa famille, sa compagne, ses amis, son public, et tient à sa « *qualité de vie* ».

Pop culture et divertissement

Au théâtre, Julien Masdoua fait figure d'électron libre. Auteur, metteur en scène et interprète de 52 spectacles différents, il travaille énormément. En 2002, il a fondé la Compagnie du Capitaine, « *en toute indépendance* ». « *Trop café théâtre pour les théâtres, et trop intellos pour le théâtre* », ses spectacles sont joués au théâtre de la Plume ou au théâtre Gérard Philippe, et suivis par un « *public hétéroclite de 10 à 70 ans, qui ne va pas forcément beaucoup au théâtre* ». « *Paumé dans l'espace* », « *la Cité perdue* », « *Mon père est un alien* » : ses spectacles sont inspirés par la BD, la science-fiction ou les héros populaires, ce qu'il appelle sa « *pop culture* ». Toujours divertissants et souvent très drôles, ils abordent aussi, en filigrane, des sujets comme

le conflit des générations ou la guerre. « *Grand fan d'histoire* », Julien Masdoua sait aussi réinterpréter des classiques et les rendre accessibles à tous, en particulier au jeune public. « *Homère ou Gilgamesh, je les raconte comme des blockbusters américains, l'histoire est intemporelle, seule la forme de narration a changé* ».

Mais la vraie passion de Masdoua, « *sa drogue* », c'est l'improvisation. Il l'enseigne depuis 13 ans dans les Maisons pour Tous, à la fois comme un art et un outil de développement personnel, et la pratique assidûment. Sa Soirée d'Impro, une fois par mois à la salle Rabelais, est un rendez-vous couru : les 400 places sont toujours remplies et on y refuse du monde. Il y déploie toute son énergie et son talent, passant d'un personnage à un autre avec une facilité étonnante, inventant dans l'instant mille histoires. Et si pour Masdoua, « *divertir, c'est du sérieux* », le public, lui, rit beaucoup ! ♦

L'actualité de Julien Masdoua

■ **Au Théâtre de la plume**
rue Guillaume Pellicier, Montpellier
Improvisations

Judi 12, vendredi 13,
samedi 14 février - 20h45

■ **La légende de Gilgamesh (Contes)**
Judi 19, vendredi 20,
samedi 21 février - 20h45

■ **Mon père est un alien (Théâtre)**
Judi 26, vendredi 27,
samedi 28 février - 20h45

■ **Au Centre Rabelais**
esplanade Ch. De Gaulle,
Montpellier
Soirée Impro
Vendredi 3 mars - 21h
compagnieducapitaine.com

COURS DE CUISINE

C'EST VOUS LE CHEF !

L'œuf au plat n'est pas une fatalité. Et tous les chemins culinaires ne mènent pas des surgelés au micro-ondes : cap sur ces ateliers montpelliérains qui font de la cuisine un plaisir et non plus une corvée.



Valérie Sabatino (à gauche) au milieu de ses « élèves » du jour. Au menu : risotto végétarien.

Pas besoin d'éplucher l'audimat des émissions qui mettent les petits plats dans les grands pour constater que les Français renouent leur tablier. Les écoles de cuisine fleurissent. Et les gourmets y affluent. En témoigne Alice Navarre, responsable de l'atelier - précurseur - des frères Pourcel, à Montpellier. « *De nombreuses sessions affichent déjà complet avec une forte progression des bons cadeaux.* » Menu de Pâques, hamburgers chics ou plats incontournables du Jardin des Sens : l'amateur vient ici pour « *découvrir des gestes de base et des astuces, mettre en valeur des produits qu'il n'ose pas cuisiner, maîtriser les cuissons, embellir une présentation.* » Dompter le risotto ou réussir un macaron s'avère en effet à portée de main. C'est aussi l'avis de Valérie Sabatino de l'atelier de Valérie : « *Avec un peu de patience, on peut créer des plats merveilleux à partir d'aliments simples ou travailler facilement des mets nobles... Le but est d'apprendre sans chichis ni compétition et de se détendre.* » Après vingt ans passés aux fourneaux, cette épicurienne partage désormais son savoir avec des apprentis-cuisiniers. Convivialité

assurée. Du plat du jour préparé et dégusté en sortant du bureau, au repas tendance mitonné en trois heures et du brunch aux bouchées dinatoires : exit les objets comestibles non identifiés. Place à l'achat local, voire bio et de saison : « *Ça ne coûte pas plus cher que de céder aux tentations d'un hyper. Et c'est plus sain.* » Ingrédients et ustensiles sont déjà prêts. Après un briefing sur l'origine des produits et la diététique, les participants - douze au maximum - (re) découvrent le plaisir de réaliser une recette, étape par étape, puis de la partager sur place ou à la maison.

Plaisir, santé et partage

« *Pendant des années, confirme Armand Layachi qui a créé sa propre école de cuisine, cuisiner a été considéré comme ingrat... Mais aujourd'hui, un courant profond semble remettre l'acte de cuisiner au cœur des préoccupations pour le plaisir, le bien-être, la santé et le partage.* » Jamais à court de thèmes originaux, de la gastronomie pied-noir à la cuisine des astres, ce chef certifié haute toque éveille au bon goût dès le plus jeune âge, via des ateliers d'anniversaire festifs entre copains

ou un duo culinaire avec papa, maman ou mamie. Une approche ludo-pédagogique que revendique également Francesca Pierrat de L'atelier de Fran : « *Un palmito fait soi-même avec moins de sucre, les enfants trouvent ça génial.* » À l'heure où l'obésité progresse et où la crise met les porte-monnaie au régime, cette « pro » privilégie les menus équilibrés et économiques. Et joue la carte de l'accessibilité en dispensant ses cours dans des Maisons pour tous, ainsi qu'à domicile. Devenue plus tendance que le saut à l'élastique pour enterrer une vie de jeune fille ou souder des salariés, la cuisine a bien d'autres vertus. « *Elle reste un élément fédérateur entre les peuples,* » estime Jean-Claude Senneville, directeur de Solidarité Dom-Tom. Multipliant les actions sociales, cette association montpelliéraine est devenue un lieu de vie pour de nombreux habitants de La Paillade, souvent en situation de précarité. Entre épices mauriciennes et saveurs africaines, son atelier cuisine, qui fonctionne en table d'hôte, lutte contre l'isolement, favorise l'entraide et abolit les frontières. Bref, dans l'agglomération, il y en a pour tous les goûts et tous les budgets : alors à vos casseroles, prêts... Partez ! ♦

Quelques adresses...

■ Atelier de cuisine du Jardin des Sens

36 bis av. Saint-Lazare
Tél. 04 67 79 07 68
www.jardindessens.com
75 € (mardi, mercredi, samedi : 9h-12h. Jeudi, vendredi : 18h30-21h30)

■ L'atelier de Valérie (Sabatino)

8 rue Durand
Tél. 04 67 58 15 22
www.atelier-valerie.com
De 25 € (cours express en semaine) à 110 € (« saveurs et vins » quatre heures le week-end)

■ École de cuisine d'Armand Layachi

11 rue du Cheval-Vert
Tél. 06 71 99 04 18
www.ecoledecuisinedarmand.com
De 25 € (atelier enfants) à 300 € (stage de cinq jours)

■ L'atelier de Fran

108 rue François-Henry-d'Harcourt
Tél. 06 78 98 65 17
www.latelierdefran.com
Maisons pour tous l'Escoutaire (mercredi, 14 h-16 h) et Antoine-de-Saint-Exupéry (mardi 19 h-21 h) : 10 € Cours et repas à domicile : 45€

■ Solidarité Dom Tom

16 av. de Louisville
Tél. 04 67 45 70 30
www.solidaritedomtom.org
Adhésion : 15 € Repas tout compris (adhérent : 8€, public : 9€) le jeudi à 12h30

■ L'Atelier de Nat

4 rue de la Garrigue à Castries
Tél. 04 67 16 23 29
www.lescarnetsdenat.com
Ateliers « pour les débutants », « verrines », « chocolat », « tartes », « macaron »... À partir de 40€ l'atelier (de 2h - 2h30)

■ La cuisine de Pilou

Cours de cuisine à domicile. Sur mesure.
Tél. 06 89 20 06 04
www.la-cuisine-de-pilou.com
30€ l'heure



SALON 

DU JEUDI 1^{er} AU DIMANCHE 4 MARS



Près de 20 000 visiteurs sont attendus pour la 8^e édition du salon Habitat Sud, qui répond au goût grandissant des Français pour la décoration, le jardinage ou encore la cuisine... Sur 17 000 m², le salon se décline en quatre univers : « vivre et construire durable », « Aqua and Co », « Ambiances et matières » et « Au jardin ». Dédié à la construction ou à la rénovation, l'espace « vivre et construire durable » propose des solutions pour réduire la facture énergétique de votre logement. L'univers « Aqua and Co », propose des piscines et du mobilier de jardin, tandis que celui dénommé « Au jardin » est consacré au jardinage et à l'aménagement paysager. Enfin, « Ambiances et matières » donne les dernières tendances en matière de design et décoration d'intérieur.



Les loisirs culinaires seront à l'honneur au salon Habitat Sud.

HABITAT SUD : LE PLEIN D'IDÉES POUR LA MAISON

Vous aider à mieux vivre chez vous, c'est l'ambition du salon Habitat Sud, qui réunit 200 exposants pendant 4 jours au parc des expositions. Des nouveautés vous attendent cette année autour de la maison « connectée » et des loisirs culinaires.


Nouvelles tendances et nouvelles technologies

C'est là que vous pourrez bénéficier des conseils de professionnels de l'architecture et de la décoration. Ils vous aideront à trouver des solutions innovantes, économiques et faciles à mettre en œuvre, pour aménager et décorer un intérieur qui vous ressemble, le « home sweet home » dont vous rêvez. Démonstrations, espaces conseils, animations : le salon Habitat Sud sera largement animé afin de donner aux visiteurs une vision très concrète des tendances actuelles en matière de logement. Mais cette année, l'attraction du salon sera la présentation d'une maison innovante et connectée, où, par exemple, on pourra monter le chauffage depuis un téléphone une heure avant de rentrer de vacances. Chauffage et climatisation, télésurveillance, dispositifs pour personnes dépendantes : de nombreux aspects de l'habitat évoluent grâce aux nouvelles technologies.

Loisirs culinaires et loisirs créatifs à Créativa

Autre nouveauté : un espace dédié aux loisirs culinaires, un loisir en plein boom, comme en attestent de nombreux programmes télévisés... Un chef cuisinier proposera une animation autour de la cuisine régionale. De là, il n'y aura plus qu'un pas à faire pour rejoindre le salon des loisirs créatifs Créativa, qui se tient en même temps dans le hall voisin. Customisation, travaux manuels et home déco : le salon dédié aux loisirs créatifs Créativa rassemble une centaine d'exposants et propose des ateliers pour vous faire découvrir vos talents cachés. Cette 10^e édition accueillera pour la première fois des ateliers dédiés aux enfants à partir de 4 ans, le samedi et le dimanche. ♦

Retrouvez Montpellier Agglomération au salon Habitat Sud

Comme chaque année, Montpellier Agglomération tient un stand dans le hall d'accueil Nord du Salon Habitat Sud, où elle invite gratuitement, par courrier, tous les nouveaux arrivants. Les habitants de l'Agglomération peuvent s'y faire délivrer en quelques minutes l'indispensable Pass'Agglo, qui offre des tarifs préférentiels dans les équipements sportifs et culturels de l'Agglomération. Des cadeaux y sont distribués aux nouveaux arrivants et aux abonnés à l'Actu du Pass'Agglo. 

PRATIQUE



Parc des Expositions - Pérols
Du jeudi 1^{er} au dimanche 4 mars, de 10h à 19h
Tél. 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com

■ Tarifs (Créativa et Habitat Sud) :

Prévente : 4 € (uniquement en ligne sur www.enjoy-montpellier.com)
Sur place : 6,50 €
Tarif Pass'Agglo : 5,50 € 
Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES D'AGGLOMÉRATION

Entrée libre

LES TEMPS FORTS

MÉDIATHÈQUE CENTRALE ÉMILE ZOLA

► **Judi 9 février, 18h30**

CONFÉRENCE : projections de **Marc Azéma**, spécialiste de l'art aux temps préhistoriques autour de son livre « *La préhistoire du cinéma : origines paléolithiques de la narration graphique et du cinématographe* ».

► **Mercredi 22 février, 15h30**

SPECTACLE POUR ENFANTS (dès 4 ans) : « *Le bateau de Rico* » par Christian Benoist Marionnettes.

► **Du 28 février au 18 mars**

EXPOSITION : « *Double miroir* », photographies de Richard Bruston. 46 portraits d'écrivains vivants, avec, côte à côte, la photographie de l'écrivain et les mots qu'elle lui inspire. Cette exposition tournera en 2012 dans les médiathèques du réseau, accompagnée de rencontres et de lectures musicales.



MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

► **Du 21 février au 3 mars**

EXPOSITION : « *Le Petit monde d'Ilya Green* », dessins originaux de l'auteur et illustratrice Ilya Green. Le jeudi 23 février à 16h : lecture théâtralisée de son livre, « *Bou et les 3 zours* ».



MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE

► **Vendredi 24 février, 19h-23h**

SOIRÉE JEUX VIDEOS : Battle de Just Dance 3 sur Wii. Bougez et dansez avec vos amis au son des meilleurs tubes du moment ! À partir de 12 ans. Nombre de places limité, sur inscription (04 67 16 34 20).

► **Mardi 28 février, 10h**

SPECTACLE POUR ENFANTS (6 mois - 3 ans) : « *La lumineuse histoire du ver luisant* » par la compagnie « *Les Têtes de Bois* ». Ce spectacle original fait appel en douceur et avec humour aux cinq sens des tout petits. Lucioles, musiques, parfums et sensations tactiles ponctuent le spectacle pour capter l'attention des enfants, guidés par la fée aux pouces verts, Valeria Emanuele...

MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO À PÉROLS

► **Du samedi 28 janvier au 3 mars**

EXPOSITION : « *Jean Giono ou le cœur de Noé* », photos, documents, et citations de Jean Giono, qui a donné son nom à la nouvelle médiathèque de Pérols, ouverte depuis le 28 janvier.

MÉDIATHÈQUE LA GARE À PIGNAN

► **Samedi 3 mars, 16h**

RENCONTRE MUSICALE : avec le groupe Tana, qui marie rock'n'roll, swing, rocksteady, guitares chaudes, ukulélés fruités et mélodies accrocheuses.



MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE À CASTELNAU-LE-LEZ

► **Mardi 7 février, 18h30**

SPECTACLE (dès 8 ans) : « *Cristal marin* », la voix d'une conteuse rencontre la musique improvisée au cristal Baschet.

► **Du 24 février au 16 mars**



EXPOSITION : « *Passantes* », peintures de Jacqueline Renault. Ses représentations de femmes orneront les murs de la médiathèque, accompagnées de quelques sculptures d'élèves de la maison des arts Médiathèque Aimé Césaire.

MUSIQUE

DANS LE CADRE DU FESTIVAL MONTPELLIER À 100%

BRIGITTE FONTAINE



Après le succès de la tournée accompagnant l'album *Prohibition*, Brigitte Fontaine propose un spectacle de lectures musicales, à travers les textes de ses livres et chansons. Brigitte Fontaine écrit et chante son odyssée déjantée en balayant les conventions, déclame vérités et absurdités avec la majesté d'une diva, unique habitante d'un château intérieur qu'elle nous convie à visiter sous un jour inédit. « *Je mesure un mètre soixante-neuf, je suis bourrée d'alexandrins et de séries noires, je suis une femelle francophone de race blanche.* » En 1^{ère} partie, son compagnon et collaborateur Areski Belkacem, compositeur, comédien et chanteur, présente son 2^e album, *Le Triomphe de l'Amour*.

Mardi 7 février

Montpellier

Théâtre Jean Vilar

20h

Tél. 04 67 40 41 39
http://theatrejeanvilar.montpellier.fr
Tarifs : 5 à 15 €

Jusqu'au 25 mars

EXPOSITION LES SUJETS DE L'ABSTRACTION



101 chefs-d'œuvre de la Fondation Gandur pour l'Art, avec plus de 60 artistes de la Seconde École de Paris (Pierre Soulages, Hans Hartung, Nicolas de Staël...)

Montpellier

Musée Fabre

Tél. 04 67 14 83 00
www.montpellier-agglo.com/museefabre
Tarifs : 8 €, 7€ avec le Pass'Agglo

Jusqu'au 12 février

EXPOSITION VINCENT BIOULÈS, UNE DONATION AU MUSÉE FABRE

12 tableaux et plus de 200 dessins et aquarelles, issus d'une récente donation au musée Fabre.

Montpellier

Musée Fabre

Tél. 04 67 14 83 00
www.montpellier-agglo.com/museefabre
Tarifs : 8 €, 7€ avec le Pass'Agglo

Du mardi 7
au jeudi 9 février

THÉÂTRE

22H13



One-man-show de Pierrick Sorin, entre théâtre et performance visuelle, avec humour et poésie.

Montpellier

Théâtre de Grammont

Le mardi 7 à 19h, le mercredi 8 à 20h30, le jeudi 9 à 19h
Tél. 04 67 99 25 00
www.theatre-13vents.com
Tarifs : 11,5 à 24 €

Mardi 7 février

MUSIQUE

DANS LE CADRE DU FESTIVAL MONTPELLIER À 100%
BRIGITTE FONTAINE

Voir notre coup de cœur ci-contre.

Du mercredi 8 au
dimanche 12 février

THÉÂTRE

LA BANALITÉ DU MAL

DE CHRISTINE BRÜCKNER
Autour d'Eva Braun, la compagne d'Hitler.

Montpellier

Théâtre Pierre Tabard

Mardi, mercredi, jeudi et samedi à 19h ; vendredi à 21h, dimanche à 17h

Tél. 04 99 62 83 13
www.theatrepierretabard.fr
Tarifs : 17 € tarif plein, 14 € avec le Pass'Agglo

Judi 9 février

MUSIQUE

DEUS (ROCK)



Fer de lance de la scène indé belge, dEUS s'inspire de différents styles musicaux, du rock au jazz, de la pop à la folk, et donne sur scène un show fort en rock n'roll.

Saint Jean de Védas

Victoire 2

20h

Tél. 04 67 47 91 00
www.victoire2.com
Tarifs : 21 €, 19 € avec le Pass'Agglo

MUSIQUE**PILC/MOUTIN/HOENIG TRIO (JAZZ)**

Le retour en France d'un célèbre trio de jazzmen, explosif et inoubliable.

Montpellier*Le Jam***21h**Tél. 04 67 58 30 30
www.lejam.com
Tarifs : 14 à 18 €Jeudi 9 et
vendredi 10 février**DANSE****LA GÉOGRAPHIE DU DANGER
HAMID BEN MAHI**

Voir notre coup de cœur page 43.

MUSIQUE**FETHI TABET (WORLD)**

Des airs de danse et de fête, traversant différents styles populaires du Maghreb, sous influences de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Un joyeux melting-pot.

Montpellier*Le Jam***21h**Tél. 04 67 58 30 30
www.lejam.com
Tarifs : 12 à 15 €

Vendredi 10 février

MUSIQUEDANS LE CADRE DU FESTIVAL
MONTPELLIER À 100%
**CHEVEU (ROCK)
YÉTI LANE (POP)
MEIN SOHN WILLIAM (ROCK)**

Chouchou des médias, Cheveu propose une sorte de néo-rock garage, Yéti Lane une pop music synthétique et élégante, alors que Mein Sohn William maltraite la folk et la noise lors de performances héroïques. Une soirée exceptionnelle.

Saint Jean de Védas*Victoire 2***20h30**Tél. 04 67 47 91 00
www.victoire2.com
Tarifs : 5 à 16 €
- 2 € avec le Pass'Agglo**THÉÂTRE D'OBJETS****BRAQUAGE**Compagnie Bakélite / Rennes
Tout public dès 8 ans
Un spectacle d'arts mêlés ; au suspense (presque) insoutenable et plein d'humour.**Villeneuve-lès-Maguelone***Théâtre de la Grande Ourse***20h30**Tél. 04 67 69 58 00
www.theatre-maguelone.fr
Tarifs : de 8 à 15 €**RUGBY****MONTPELLIER / PERPIGNAN
TOP 14**

Catalans contre Héraultais : un derby régional toujours très attendu !

MontpellierStade Yves du Manoir
Tél. 04 67 47 99 71
www.montpellier-rugby.com
Tarifs : de 19 à 57 €
Réductions avec le Pass'Agglo de 15 à 30% selon la tribune.
Ce match se jouera le vendredi 10 ou le samedi 11 févrierVendredi 10 et
dimanche 12 février**BALLET****LE LAC DES CYGNES**par le Saint-Petersbourg Ballet
Théâtre**Montpellier***Zénith Sud*Le vendredi 10 février à 20h30, le dimanche 12 février à 16h
www.enjoy-montpellier.com
Tarifs : de 38 à 60 €Samedi 11 et
dimanche 12 février**MUSIQUE****JEWISH SONG (JAZZ)**

Ce trio formé par Pierre-Luc Bensoussan avec Pierre Diaz, Patrice Soletti donne une lecture jazz de la tradition sépharade.

Montpellier*Théâtre Pierre Tabard*Samedi 11 à 21h, dimanche à 19h
Tél. 04 99 62 83 13
www.theatrepierretabard.fr
Tarifs : 17 €, - 3 € avec le Pass'Agglo

Samedi 11 février

MUSIQUEDANS LE CADRE DU FESTIVAL
MONTPELLIER À 100%
**SKELETON BAND (ROCK)
GÉNÉRAL ALCAZAR (CHANSON)
HELL'S KITCHEN (BLUES)**

Le festival Montpellier à 100% offre une carte blanche au trio Skeleton Band, qui s'est entouré d'énergumènes proches de leur cabaret bistringue : Général Alcazar, le groupe du sétois Patrick Chesnières, et le trio de bluesmen suisse Hell's Kitchen.

Montpellier*Le Jam***20h30**Tél. 04 67 58 30 30
www.lejam.com
Tarifs : 5 à 15 €**FOOTBALL****MONTPELLIER / AJACCIO
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1****Montpellier***Stade de la Mosson***19h**Tél. 04 67 15 46 00
www.mhscfoot.com
Tarif Pass'Agglo : 4 €
En vente dans les Maisons de l'Agglomération, dans la limite de places disponibles.**DANSE****LA GÉOGRAPHIE DU DANGER
HAMID BEN MAHI**

Avec cette nouvelle création adaptée du roman d'Hamid Skif, Hamid Ben Mahi donne un solo « coup de poing » sur le parcours d'un sans-papier, qui vit depuis des mois terré dans une chambre de bonne, envahi par le sentiment d'enfermement, de rejet et d'impuissance. Performance des corps et des mots, prise de parole directe, environnement sonore puissant, danse intime et répétitive jusqu'à l'explosion sont les maîtres mots de cette chorégraphie. « Je danse parce que je ne peux pas rester immobile, je parle parce que je ne peux plus rester silencieux... » Un engagement logique pour ce chorégraphe qui, depuis la création de sa compagnie Hors Série en 2000, n'a eu de cesse d'engager la danse hip-hop à prendre la parole. Avec La Géographie du danger, c'est un nouveau défi qu'il relève, une nouvelle responsabilité qu'il prend car « rien n'est plus humain que de vouloir une vie meilleure ».

Jeudi 9 et vendredi 10 février

Montpellier*Théâtre Jean Vilar***20h**Tél. 04 67 40 41 39
http://theatrejeanvilar.montpellier.fr
ou www.montpellierdanse.com
Tarifs : 11 à 15 €**HANDBALL****MONTPELLIER / COPENHAGUE
LIGUE DES CHAMPIONS**Sacré champion des champions 2011 par L'Equipe, pressenti comme porte-drapeau aux JO de 2012 à Londres, Nikola Karabatic est au sommet de sa gloire, dans les médias comme sur le terrain. Le voir mener l'équipe du MAHB, dans l'enceinte de la Park & Suites Arena est toujours un très beau spectacle. D'autant que Montpellier devra donner le meilleur face à l'AG Copenhague, 2^e du classement en Ligue des Champions. Une bonne mise en jambe avant un autre match choc contre Chambéry en Championnat de France, le 1^{er} mars, à l'Arena également. Comme un avant-goût de finales...

Dimanche 19 février

Pérols*Park & Suites Arena***17h**Tél. 04 99 61 44 55
www.montpellierhandball.com
Tarifs : 12 à 40 €

MUSIQUE 

ELECKTRA



Tragédie en un acte de Richard Strauss par les Chœurs de l'Opéra National de Montpellier Languedoc-Roussillon et l'Orchestre national Montpellier Languedoc-Roussillon. Sous la direction musicale de Michaël Schönwandt, avec Janice Baird dans le rôle d'Elektra. Quand on l'accusait de se complaire dans une musique post-romantique, Richard Strauss avait une réplique implacable : n'avait-il pas inventé la musique de l'avenir avec Elektra, au début du siècle ? De fait, avec cet ouvrage fulgurant, Strauss donnait au monde de l'opéra une œuvre unique, où la musique semble épouser les méandres de la psyché humaine. Reprenant le drame des Atrides au moment où la vengeance va avoir lieu, il brosse quelques portraits saisissants de vérocité, une Chrysothémis toute de tendresse et de lumière, une Clytemnestre torturée par les angoisses et le remords et une Electre pleine d'une rage mal contenue, portant son désir de venger son père Agamemnon comme s'il se fût agi d'une mission divine. Œuvre magistrale et en tout point écrasante, Elektra est de ces pages qui marquent à jamais.

Jeudi 23 février

Montpellier

Le Corum – Opéra Berlioz

Le vendredi 2 mars à 20h, le dimanche 4 mars à 15h
Tél. 04 67 60 19 99
www.opera-montpellier.com
Tarifs : 13 à 45 €

THÉÂTRE 

SOIRÉE SPÉCIALE SAINT VALENTIN TA GUEULE, JE T'AIME



Avec Ernaut Vivien, Caroline Boogaerts. Pour la Saint-Valentin, le théâtre Pierre Tabard a la bonne idée de proposer une soirée originale, comprenant une comédie sur le thème du couple et une coupe de champagne. Ecrite par Thierry Samitier et mise en scène par Marc Chouat, « Ta gueule, je t'aime » est un hymne à l'amour en humour. Une femme en quête d'amour aime un homme en quête de maternité. À partir d'une histoire simple, on découvre peu à peu les enjeux cachés. Le prix qu'il faut payer pour l'amour qu'on reçoit.

Mardi 14 février

Montpellier

Théâtre Pierre Tabard

Deux séances : 19h et 21h
Tél. 04 99 62 83 13
www.theatrepierretabard.fr
Tarifs : 25 € avec une coupe de champagne, -3 € avec le Pass'Agglo 

Mardi 14 février

VOLLEY-BALL


MONTPELLIER / TOULOUSE
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE A

Castelnau-le-Lez

*Palais des sports
Chaban Delmas*

20h

Tél. 04 67 45 77 77
www.mvuc.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 € 

THÉÂTRE

SOIRÉE SPÉCIALE SAINT VALENTIN

TA GUEULE, JE T'AIME

Voir notre coup de cœur page ci-contre.

Mercredi 15 et
jeudi 16 février

DANSE

S.U.N



© David Lanysse

Chorégraphie de Young Ho Nam
La danse contemporaine confrontée aux traditions martiales coréennes.

Montpellier

*Agora – Cité Internationale
de la danse*

Studio Bagouet
19h

Tél. 0 800 600 740
www.montpellierdanse.com
Tarifs : 11 à 15 €

Du jeudi 9 au
dimanche 19 février

THÉÂTRE CLOWNESQUE

LA DANSE DES PETITS RIENS



Tout public à partir de 6 ans.
Spectacle clownesque et burlesque par la C^e Bruit qui court.

Montpellier

Théâtre la Vista

Jeudi 9 et vendredi 10 à 19h, samedi 11 à 21h et dimanche 12 à 18h30, jeudi 16 et vendredi 17 à 19h, samedi 18 à 21h et dimanche 19 à 18h30
Tél. 04 67 58 90 90
http://theatredivista.free.fr
Tarifs : adulte 12 € (Pass'Agglo 9 €), enfant – de 12 ans : 8 € 

Samedi 18 février

RUGBY A XIII


MONTPELLIER / AVIGNON
CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE 1



Montpellier

Stade Sabathé

Tél. 09 72 11 72 16

Tarif : Pass'Agglo 2,50 € 

Ce match se jouera le samedi 18 ou le dimanche 19 février

BASKET FÉMININ


LATTES MONTPELLIER / NICE
LIGUE FÉMININE

Lattes

Palais des sports de Lattes

20h

Tél. 04 67 81 63 50
www.blma.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 € 

WATER-POLO

MONTPELLIER / NOISY LE SEC
CHAMPIONNAT DE FRANCE

Montpellier


Piscine Olympique d'Antigone

20h30

Tél. 04 67 81 42 23

www.montpellierwaterpolo.com

Tarifs : 5 €,

- 3 € avec le Pass'Agglo 

Dimanche 19 février

HANDBALL

MONTPELLIER / COPENHAGUE
LIGUE DES CHAMPIONS

Voir notre coup de cœur page 43.

Jeudi 23 février

MUSIQUE

HOLLIE COOK & BAND



La londonienne Hollie Cook invente un style qu'elle a baptisé « Tropical Pop » sur vibes reggae, voire rocksteady.


Saint Jean de Védas

Victoire 2

20h30

Tél. 04 67 47 91 00
www.victoire2.com

Tarifs : 6 à 19 €

- 2 € avec le Pass'Agglo 

Samedi 25 février

MUSIQUE

LISZT – FAURÉ (CLASSIQUE)



Orchestre National de Montpellier. Sous la direction de Noëlle Gény avec Valérie Blanvillain au piano.

Montpellier

Le Corum – Salle Pasteur

17h

Tél. 04 67 60 19 99

www.opera-montpellier.com

Tarifs : 16 à 20€

FOOTBALL

MONTPELLIER / BORDEAUX
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1




Montpellier

Stade de la Mosson

19h

Tél. 04 67 15 46 00

Tarif Pass'Agglo : 4€ 

En vente dans les Maisons de l'Agglomération, dans la limite des places disponibles.

HOCKEY SUR GLACE

MONTPELLIER / NICE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D1



Montpellier


*Odysseum
Patinatoire Vegapolis*

19h30

Tél. 09 66 03 81 81

www.montpellier-vipers.com

Tarifs : 11 €,

8 € avec le Pass'Agglo 

VOLLEY-BALL

MONTPELLIER / AJACCIO
CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE A


Castelnau-le-Lez

*Palais des sports
Chaban Delmas*

20h

Tél. 04 67 45 77 77

www.mvuc.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 € 

Du mardi 28 février
au samedi 3 mars

THÉÂTRE

L'ÉPREUVE

Une comédie de Marivaux, mise en scène par Clément Hervieu-Léger de la Comédie-Française.

Montpellier

Théâtre de Grammont

Le mardi 28 à 19h, le mercredi 29 à 20h30, le jeudi 1^{er} mars à 19h, le vendredi 2 à 20h30, le samedi 3 mars à 19h

Tél. 04 67 99 25 00

www.theatre-13vents.com

Tarifs : 11,5 € à 24 €

Du mercredi 29 février
au dimanche 4 mars

THÉÂTRE

ÉCRIRE POUR EXISTER



D'après les textes de Simone de Beauvoir.

Montpellier

Théâtre Pierre Tabard

Mercredi et jeudi à 19h, vendredi et samedi à 21h, dimanche à 17h

Tél. 04 99 62 83 13

www.theatrepierretabard.fr

Tarif : 17 € tarif plein,

- 3 € avec le Pass'Agglo

Jeudi 1^{er} mars

MUSIQUE

GÉNÉRAL ELEKTRIK + ART DISTRICT (SOUL POP)



Amateur des synthétiseurs vintage, General Elektrik est un électrotron libre. Il mêle électro et rétro, construit et détruit les sons pour mieux les assembler.

Saint Jean de Védas

Victoire 2

20h

Tél. : 04 67 47 91 00

www.victoire2.com

Tarifs : 23 €

- 2 € avec le Pass'Agglo

MUSIQUE

L'ELECTRIP MICHEL PRANDI QUARTET (JAZZ)

Un quartet électrique qui parlera aux amateurs d'un certain jazz européen contemporain et mélodique.

Montpellier

Le Jam

21h

Tél. 04 67 58 30 30

www.lejam.com

Entrée libre

Jam découverte

Jeudi 1^{er} et
vendredi 2 mars

THÉÂTRE

BRITANNICUS

Voir notre coup de cœur page 45.

Jeudi 1^{er} mars

HANDBALL

MONTPELLIER / CHAMBÉRY CHAMPIONNAT DE FRANCE D1

Pérols

Park & Suites Arena

21h30

Tél. 04 99 61 44 55

www.montpellierhandball.com

Tarifs : 12 à 40 €

Vendredi 2 mars

COMÉDIE MUSICALE

THE MUSICAL BOX

The lamb lies down on Broadway. Opéra-rock de Peter Gabriel.

Montpellier

Zénith Sud

20h30

www.enjoy-montpellier.com

Tarifs : de 42 à 59 €

THÉÂTRE

EST-CE QU'ON NE POURRAIT PAS S'AIMER UN PEU ?



Tout public et dès 12 ans. Un spectacle théâtral, musical et burlesque.

Villeneuve-lès-Maguelone

Théâtre de la Grande Ourse

20h30

Tél. 04 67 69 58 00

www.theatre-maguelone.fr

Tarifs : de 8 à 15 €

VOLLEY-BALL

MONTPELLIER / TOURCOING CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE A

Montpellier

Palais des sports

Pierre de Coubertin

20h

Tél. 04 67 45 77 77

www.mvuc.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 €

Vendredi 2 mars et
dimanche 4 mars

OPÉRA

ÉLECKTRA

Voir notre coup de cœur page 44.

Samedi 3 mars

BASKET FÉMININ

LATTES MONTPELLIER / CHARLEVILLE-MÉZIÈRES LIGUE FÉMININE

Voir notre coup de cœur ci-contre.

MUSIQUE

BOULEVARD DES AIRS (CHANSON)

Véritables bêtes de scène, les Tarbaïls écument depuis 2005 les scènes locales ou parisiennes (L'Olympia en février 2010)

Saint Jean de Védas

Victoire 2

20h

Tél. 04 67 47 91 00

www.victoire2.com

Tarifs : 17 €

- 2 € avec le Pass'Agglo

MUSIQUE

THE EXCITEMENTS! (SOUL)



Une nouvelle session Cosmic Groove avec ce groupe de Barcelone terriblement attaché au son afro-américain des années 60 (Tina Turner, Etta James, James Brown...).

Montpellier

Le Jam

21h

Tél. 04 67 58 30 30

www.lejam.com

Tarif : 22 €

**Calendrier sportif
sous réserve de
changements
de dates ou
d'horaires.**

BASKET FÉMININ

LES GAZELLES MÈNENT LE JEU



En Euroleague, comme en Ligue féminine, le Basket Lattes Montpellier Agglomération fait sensation cette saison. En tête du Championnat de France à la 17^e journée, les filles de Valéry Demory se disputent le podium avec Challes les Eaux, Mondeville et Bourges... Edwige Lawson-Wade, Sandra Dijon, Fatimatou Sacko, Ana Lelas, Kristen Mann, Gaëlle Skrela et leurs coéquipières forment un groupe efficace à domicile comme à l'extérieur. Ces gazelles qui portent haut les couleurs de l'Agglomération ont déjà signé 14 victoires. Ce samedi 3 mars, elles rencontrent Charleville-Mézières, 9^e au classement.

Samedi 3 mars

Lattes

Palais des sports
de Lattes

20h

Tél. 04 67 81 63 50

www.blma.fr

Tarif : Pass'Agglo 3 €

THÉÂTRE

BRITANNICUS



La metteuse en scène Tatiana Stepanchenko se penche sur la naissance d'un monstre, Néron, en adaptant le « Britannicus » de Racine. Autant dire un monument. La pièce commence au moment où le destin de Rome va basculer, quand Néron décide de se débarrasser à la fois de Britannicus et d'Agrippine. Mère possessive et manipulatrice, Agrippine n'a reculé devant aucun forfait pour placer son fils Néron à la tête de l'empire romain, au détriment du prétendant légitime au trône, Britannicus. Mais Néron s'affranchit soudain de la tutelle de sa mère pour laisser libre cours à ses passions et révèle ainsi son vrai visage, cruel et tyrannique. "Ce spectacle plonge dans l'incandescence des âmes, dans l'ancre de l'alchimiste Racine où se transmue non seulement les âmes mais aussi le monde." La Voix du Nord

Dimanche 19 février

Lattes

Théâtre Jacques Cœur

21h

Tél. 04 99 52 95 00

Tarifs : 26 €, 16 € avec le
Pass'Agglo.

HÔTEL DE L'AGGLOMÉRATION

50, place Zeus - CS 39556
34961 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 13 60 00
Fax : 04 67 13 61 01
→ contact@montpellier-agglo.com
www.montpellier-agglo.com

DOMAINE DE LA PROVIDENCE

Le domaine intercommunal qui accueille vos fêtes et réceptions.
Sis 1784 av de Toulouse
34070 Montpellier
Tél. 04 99 64 25 80

MAISONS DE L'AGGLOMÉRATION

■ **MONTPELLIER CENTRE** (Montpellier)
50, place Zeus
CS 39556
34961 MONTPELLIER cedex 2
Tél. 04 67 13 69 09
Du lundi au vendredi de 9h à 18h (horaires continus).

■ **MONTPELLIER BEAUX-ARTS AIGUELONGUE PLAN DES 4 SEIGNEURS** (Montpellier)
25, avenue de Nîmes
Tél. 04 67 02 20 00
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **MONTPELLIER LA MOSSON** (Montpellier)
13, place Mimi Azais
Tél. 04 67 04 33 05
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

■ **MONTPELLIER LEMASSON** (Montpellier)
440, bd Pedro de Luna
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 67 07 34 44
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **MONTPELLIER ODYSSEUM** (Montpellier)
Place de Venise
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 64 23 40
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **CASTELNAU LE LEZ** (Castelnau le Lez, Baillargues, Clapiers, Jacou, Le Crès, Vendargues)
859, avenue de l'Europe
34170 CASTELNAU LE LEZ
Tél. 04 67 52 46 10
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **CASTRIES** (Castries, Beaulieu, Montaud, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Sussargues)
15, avenue de la cave coopérative
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 04 51 83
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **LATTES** (Lattes, Pérols)
1570, avenue des Platanes
34970 LATTES-BOIRARGUES
Tél. 04 67 73 18 50
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **PIGNAN** (Pignan, Cournonsec, Courmonterral, Lavèrune, Murviel lès Montpellier, Saussan, Saint Georges d'Orques)
7, place du 11 Novembre
34570 PIGNAN
Tél. 04 67 50 49 51
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **PRADES LE LEZ** (Prades le Lez, Montferrier-sur-Lez, Grabels, Juvignac)
110, route de Montpellier
34730 PRADES LE LEZ
Tél. 04 99 63 23 32
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

■ **VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE** (Villeneuve-lès-Maguelone, Fabrègues, Saint Jean de Vedas)
2, place des Héros
34750 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE
Tél. 04 67 69 97 17

Tél. 04 67 07 08 80
Lundi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, samedi de 9h à 12h.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

■ **BIBLIOTHÈQUE JEAN-PAUL SARTRE**
15, rue F. de Malherbe
34 000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 07 92 86

■ **BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN**
1071, av. de la Justice de Castelnau
34 090 MONTPELLIER
Tél. 04 67 72 58 76

■ **MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS**
12, rue Albert Camus
34830 CLAPIERS
Tél. 04 67 56 46 20

■ **MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE**
Allée Rose de France
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. 04 67 02 78 85

■ **MÉDIATHÈQUE CENTRALE D'AGGLOMÉRATION ÉMILE ZOLA**
218, bd. de l'Aéroport-International
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 34 87 00

■ **MÉDIATHÈQUE FEDERICO FELLINI**
Place Paul-Bec
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 06 27 47

■ **MÉDIATHÈQUE FEDERICO GARCIA LORCA**
162, avenue de Palavas
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 99 13 39 49

■ **MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE GIROUD**
15, av. de la Cave Coopérative
34160 CASTRIES
Tél. 04 67 10 43 80

■ **MÉDIATHÈQUE GEORGES SAND**
Boulevard des Moures
34750 VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE
Tél. 04 67 69 97 17

■ **MÉDIATHÈQUE JEAN DE LA FONTAINE**
Château des Évêques
34880 LAVÈRUNE
Tél. 04 99 53 03 55

■ **MÉDIATHÈQUE JEAN GIONO**
30, rue Gaston Bazille
34470 PÉROLS
Tél. 04 67 65 90 90

■ **MÉDIATHÈQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU**
230, avenue du Biterrois
La Mosson
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 10 70 20

■ **MÉDIATHÈQUE LA GARE**
Avenue du Grand-Jeu
34570 PIGNAN
Tél. 04 67 47 61 69

■ **MÉDIATHÈQUE VICTOR HUGO**
207, rue Guillaume-Janvier
34070 MONTPELLIER
Tél. 04 67 27 17 17

■ **MÉDIATHÈQUE WILLIAM SHAKESPEARE**
150, avenue Paul-Bringuier
34080 MONTPELLIER
Tél. 04 67 16 34 20

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

■ **PLANÉTIARIUM GALILÉE**
Allée Ulysse - Odysseum
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 26 26
www.planetarium-galilee.com

■ **AQUARIUM MARE NOSTRUM**
Allée Ulysse-Odysseum
34960 MONTPELLIER
Tél. 04 67 13 05 50

■ **CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL**
Musique, Danse,
14, rue Eugène-Lisbonne
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 66 88 40
www.montpellier-agglo.com/cnr

■ **DÉPARTEMENT D'ART DRAMATIQUE** (Annexe du Conservatoire)
Maison Louis-Jouvet
19, rue Lallemand
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 05 40

■ **ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MONTPELLIER AGGLOMÉRATION**
130, rue Yehudi-Menuhin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 99 58 32 85
www.esbama.fr.st

■ **CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL**
Théâtre des Treize Vents
Domaine de Grammont
34965 MONTPELLIER cedex 2
Tél. 04 67 99 25 00
www.theatre-13vents.com

■ **THÉÂTRE DU HANGAR**
3, rue Nozeran
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 41 32 71

■ **SITE ARCHÉOLOGIQUE LATTARA** MUSÉE HENRI PRADES
390, av. de Pérols
34 872 LATTES
Tél. 04 67 99 77 20

■ **MUSÉE FABRE**
2, rue Montpellièret
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 14 83 00

■ **CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUS-SILLON**
Les Ursulines
Boulevard Louis-Blanc
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 06 70
www.mathildemonnier.com

■ **MONTPELLIER DANSE**
18, rue Ste Ursule
CS 39 520
34 961 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 83 60
Billetterie : 0800 600 740 (appel gratuit)
www.montpellierdanse.com

■ **EUTERP ORCHESTRE NATIONAL ET OPÉRA NATIONAL DE MONTPELLIER**
→ **OPÉRA COMÉDIE**
11, boulevard Victor-Hugo
CS 89024
34967 MONTPELLIER Cedex 2
Tél. 04 67 60 19 99
www.opera-montpellier.com

→ **OPÉRA BERLIOZ LE CORUM**
Esplanade Charles-de-Gaulle
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 60 19 99

→ **ORCHESTRE NATIONAL DE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUS-SILLON - LE CORUM**
Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 9056
34041 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 60 19 99
www.orchestre-montpellier.com

■ **PARK & SUITES ARENA**
Rue de la Foire
34470 PÉROLS
Tél. 04 67 17 69 69
www.ps-arena.com

■ **LE CORUM PALAIS DES CONGRÈS OPÉRA BERLIOZ**
Esplanade Charles-de-Gaulle
B.P. 2200
34027 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 61 67 61
www.enjoy-montpellier.com

■ **PARC DES EXPOSITIONS**
B.P. 2116
34026 MONTPELLIER Cedex 1
Tél. 04 67 17 67 17
www.enjoy-montpellier.com

■ **LE ZÉNITH SUD**
Domaine de Grammont
Avenue Albert-Einstein
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 64 68 83
www.enjoy-montpellier.com

■ **SALLE VICTOIRE 2**
Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 67 47 91 00

L'ENVIRONNEMENT

■ **COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS**
Tél. 0 800 88 11 77
(appel gratuit, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h)

■ **ÉCOLOTHÈQUE**
Mas de Grille
1, rue Théophraste-Renaudot
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 99 52 82 82
www.montpellier-agglo.com/ecolotheque

■ **STATION D'ÉPURATION MAERA**
34970 LATTES
Tél. 04 67 92 10 70

■ **CENTRE DE TRI DEMETER**
ZAC Garosud
2543, avenue de Maurin
34000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 47 11 43

MONTPELLIER
AGGLOMÉRATION
**La CONVERSATION
CITOYENNE**

2020



“ Vous n’avez pas fini
de nous étonner !”

Jean-Pierre Moure,
Président de Montpellier Agglomération

Des idées
pour l’agglo de 2020...
Participez sur

monagglo2020.com